BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4060 du Mardi 1er Juin 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ELECTRICITE

Boulevard énergétique: où en sommes-nous?

(P.3)

MALI

Assimi Goïta, Président discutable de la transition

Le colonel Assimi Goïta (P.7)

DISPARITION A L'EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

Le pasteur Jacques Miekountima inhumé au cimetière du Centre-ville de Brazzaville

(P.9)

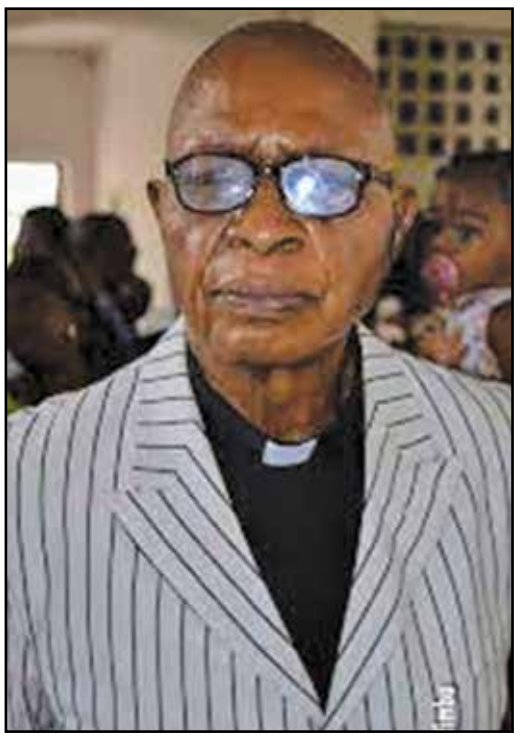

SCRABBLE

Le Congo, pas minable à Dakar

(P.16)

Editorial

Mérite, mérité

ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000, RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, Avenue du Camp, B.P. 2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra par visioconférence, le vendredi 18 juin 2021 à 15 heures dans la salle de réunion Ecobank Congo sise, 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
2. Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2020 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Fixation de l'indemnité globale annuelle des administrateurs ;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Commissaires aux Comptes ;
8. Approbation du transfert de siège social ;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3ème étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 27 mai 2021 Pour le Conseil d'Administration et Po.

Herland Chelgani MOUNGUENGUI
Secrétaire Général

ELECTRICITE

Boulevard énergétique: où en sommes-nous?

Courant 2000, le Congo avait décidé d'investir dans les infrastructures de production d'énergie. Le projet du boulevard énergétique, lancé en 2009 par le Chef de l'Etat, visait à résoudre le problème de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de la RDC. Dans cette perspective, plusieurs infrastructures ont été réalisées afin d'atteindre l'objectif de l'indépendance énergétique. Mais, l'accès à l'énergie demeure extrêmement préoccupant, voire pire qu'avant la mise en œuvre de ces projets, en particulier dans les deux grandes villes: Brazzaville et Pointe-Noire qui subissent des périodes régulières de délestage.

Le Congo éprouve le plus gand mal du monde à atteindre l'indépendance énergétique.

Pourtant, lors de l'inauguration de la Centrale électrique du Congo (CEC), construite en partenariat avec la société italienne ENI, le message suivant était lisible sur les banderoles: *«Avec la centrale électrique, plus de délestage dans la ville de Pointe Noire».*

Pour les spécialistes du développement, la consommation énergétique constitue un indicateur du niveau de développement et du dynamisme de l'économie d'un pays.

L'ensemble des secteurs d'activité a besoin d'énergie pour fonctionner, afin de contribuer à la croissance économique et à l'amélioration de la vie sociale de la population. Le Congo dispose, malheureusement, d'énormes potentialités hydroélectriques, gazières et pétrolières impressionnantes; les seules ressources en eau sont estimées à 842 milliards de m^3, et la capacité des sites déjà identifiés pour la production d'électricité à 14 000 MW, de réserves possibles en gaz naturel largement inexploitées estimées à plus de 3000 milliards de Sm^3 (mètre cube standard), ainsi que des réserves prouvées en gaz associé estimées à 86 milliards de Sm3. Les réserves pétrolières sont estimées à 1,6 milliards de barils.

De plus, le pays offre des opportunités d'exploitation d'autres types d'énergie pour la production de l'électricité: l'énergie solaire grâce au bénéfice d'un ensoleillement de 12h par jour, ou encore la biomasse, grâce à un domaine forestier couvrant plus de 20 millions d'hectares, soit plus de 60 % du territoire national.

La problématique de la situation du sous-secteur de l'électricité est liée à l'inadéquation entre la capacité de production et la demande malgré les investissements importants réalisés ces dernières années.

Les anciennes centrales hydroélectriques de Moukoukoulou et du Djoué mises en service respectivement en 1952 et 1979 avec des capacités de 15 MW et 74 MW sont vétustes. La centrale du Djoué, par exemple, est en arrêt depuis 2007. La construction et la mise en service de la centrale hydroélectrique d'Imboulou d'une capacité de 120 MW, de la centrale thermique au fuel de Brazzaville de 32,5 MW, la Centrale électrique du Congo au gaz naturel de 300 MW achevée en décembre 2010 et le barrage hydro-électrique de Liouesso, d'une capacité de 19.9 MW, préfinancé par la Chine, mis en service le 29 mai 2017 pour une valeur totale estimée à 65 milliard de francs CFA, n'ont pas permis de couvrir les besoins économiques et sociaux du pays en électricité. Dans l'ensemble, les infrastructures électriques du réseau de distribution sont globalement vétustes et vulnérables aux variations de la demande et, surtout, par la défaillance du système de comptage de la consommation en énergie électrique. Cette situation explique les délestages récurrents que vivent malheureusement les ménages. Les pertes en ligne dues à la vétusté des installations de distribution atteignaient 60% en 2011.

L'électricité constitue un bien essentiel et exige à ce titre la prise en compte de la situation sociale des populations, particulièrement des couches défavorisées, dans la tarification.

Malgré la forte potentialité du pays en ressources hydrauliques, les investissements dans les centrales hydrauliques restent peu nombreux car le Congo n'exploite que 198 MW sur les 14 000 MW de la capacité des sites déjà identifiés.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Mérite, mérité

Changeons de registre : une fois n'est pas coutume dans cet espace, nous applaudissons des deux mains l'attribution de la médaille de Chevalier dans l'ordre du mérite congolais à Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo. L'événement était double, d'ailleurs, et il s'est déroulé en deux endroits bien mémoriels de la coopération Congo-France : le Palais du peuple et la Case de Gaulle.

C'est au Palais du peuple, qu'elle s'est vue épingler samedi dernier la médaille de Chevalier. Le Président de la République, par l'entremise de son directeur de cabinet Florent Ntsiba, a bien voulu manifester la reconnaissance du Congo à la Française dont le rôle dans le succès, en octobre dernier, des 80 ans du Manifeste de Brazzaville a fait l'unanimité chez tous. Nous l'avons vue à la Basilique Sainte-Anne et dans tous les lieux où ont été organisées les différentes manifestations, rayonnante et humble tout à la fois.

Le même jour en soirée, c'est la France qui a tenu elle aussi à saluer une femme remarquable qui a fait rayonner la coopération culturelle avec le Congo, et qui a reçu des mains de l'ambassadeur François Barateau les insignes de l'Ordre national du mérite français. Naturellement, elle s'est déclarée émue ; naturellement elle a rappelé que France et Congo habitaient son cœur; naturellement elle a dressé une manière de bilan de ses quatre ans au Congo au moment où elle termine son mandat.

Ces paroles peuvent sonner comme convenues. Les hommages ont leur part d'émotions et de nostalgies, c'est vrai, mais jamais autant qu'en cette circonstance une unanimité n'est montée des cœurs des Français et des Congolais présents. Parce que Marie Audigier a redonné du souffle à la culture congolaise. Elle a relevé des talents et des inspirations jadis rayonnants mais que des années de guerres et de conflits, de hargnes apathiques, ont contribué à ranger dans le futile de la vie. Il fut un temps où le Congolais allait au théâtre, le savez-vous?

Aujourd'hui, le cœur culturel de Brazzaville bat à l'Institut français du Congo. Il en est qui se sont émus de l'abandon de l'appellation de Centre culturel français. Mais au vu du travail abattu par Marie Audigier, les «chahutages» sémantiques n'ont plus d'importance. Ce qui s'est fait à ce carrefour mythique et historique de Bacongo et de Poto-Poto, carrefour de l'histoire et des peuples, carrefour des cultures où se dresse aussi désormais le Parlement de ce pays, est tout simplement prodigieux !

A Brazzaville et à Pointe-Noire, les arts ont rebourgeonné dans tout leur éclat : musiques de tous les genres, théâtre, cinémas, créations artistiques des plus révolutionnaires, conférences-débat spectacles originaux traits de la culture congolaise, ont su trouver à l'Institut français du Congo la place qui ne devrait pas les quitter dans une nation. Marie Audigier a été la cheville ouvrière de cette renaissance culturelle au service de la coopération. Nous lui disons merci !

Albert S. MIANZOUKOUTA

CLIMAT SOCIAL

Firmin Ayessa entend consolider le dialogue pour une paix sociale

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a rencontré les trois centrales syndicales les plus représentatives du pays: la Confédération syndicale congolaise (CSC), la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) et la Confédérationn des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC). Conduites par leurs dirigeants respectifs: Daniel Mongo, Bellot Bellard et Jean-Bernard Malouka. C'était, mercredi 26 mai 2021 à Brazzaville. A cette occasion, Firmin Ayessa a souligné la nécessité de consolider le dialogue social pour la paix sociale.

Firmin Ayessa

Cette première rencontre de prise de contact, tenue après la publication du nouveau Gouvernement a tourné autour des questions liées à la paix sociale. Le message phare à retenir de cet échange est que les intérêts des travailleurs seront défendus avec énergie à travers le dialogue social, pour créer un climat de paix et de cohésion sociale. Les deux parties ont convenu de poursuivre l'œuvre amorcée dans le passé.

Dans leur déclaration commune lue par Jean-Bernard Malouka de la COSYLAC, les trois centrales syndicales ont félicité le ministre d'Etat Firmin Ayessa pour sa reconduction et pour son esprit d'ouverture au dialogue avec les partenaires sociaux.

ils ont aussi émis le vœu de voir aboutir les dossiers en cours de traitement, et loué l'implication personnelle du ministre Ayessa dans la gestion des dossiers sociaux dont certains sont complexes. Il possède des atouts dans la résolution des crises sociales grâce à son expérience professionnelle, son oreille attentive et surtout son esprit d'écoute. *«Soyez rassuré que vous pouvez compter sur l'apport des organisations syndicales pour la réduction des problèmes sociaux qui se posent dans le monde du travail particulièrement»,* a conclu Jean-Bernard Malouka.

Le ministre Firmin Ayessa a salué le partenariat qui existe entre les partenaires sociaux et le Gouvernement, tout en précisant que les défis sont nombreux à relever et il compte sur l'implication des uns et des autres. Le dialogue social, a-t-il rappelé, reste le seul cadre pour aboutir à des solutions pacifiques: *«Nous sommes dans un partenariat, un partenariat ou vous avez la lourde tâche de défendre les intérêts de nombreux travailleurs qui vous ont prêté leur confiance»,* a-t-il soutenu.

A.P MASSAMBA

PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES DE LA VEUVE MACKIZA née ZOUBABELA NKOTI CHARLOTTE

Vendredi 04 juin 2021 :
09 h : Levée de corps à la morgue de l'Hôpital Mère et Enfant Blanche Gomes de Brazzaville
10 h : Recueillement et hommage des parents, amis et connaissances
12 h : Départ pour le village Kindounga (Voka), District de Boko
14 h 30 : Arrivée et installation au village Kindounga (Voka). Début de la veillée mortuaire
Samedi 05 juin 2021
10 h : Messe des funérailles au village Kindounga (Voka)
12 h : Retour des délégations à Brazzaville

POINTE-NOIRE

Renforcement des capacités et ONG contre la COVID-19

Médecins d'Afrique en partenariat avec l'Organisation mondiale de santé (OMS) ont organisé du 17 au 19 mai 2021 à Pointe-Noire un atelier de renforcement des capacités des ONG et associations sur la Covid-19. L'objectif de cette formation vise à mieux armer leurs membres travaillant dans le secteur de la santé dans la prévention contre la pandémie de COVID-19.

Les officiels

Suite à l'augmentation du taux de positivité à la COVID-19 dans le département de Pointe-Noire, Médecins d'Afrique (MDA) en partenariat avec l'OMS et les directions départementales de santé de Brazzaville et de Pointe-Noire se sont engagés à apporter un ajout de connaissances sur la sensibilisation et l'éducation de la population contre la COVID-19. Et également sur la prévention et le contrôle des infections (PCI), la prise en charge des cas simples, modérés ou sévères de COVID-19.

Durant trois jours, les apprenants ont été formés aux modules de surveillance communautaire qui leur permettront de bien mener sur le terrain leur action de collectes des données concernant la COVID-19. Et aussi sur l'importance de la vaccination de la COVID-19. Ce module permettra de susciter l'engagement de la population sur la vaccination de la COVID-19.

En ouverture de cette journée de formation, Mercia Mabi, cheffe du service étude et planification à la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, a exhorté les participants à bien assimiler les enseignements qui seront mis à leur disposition.

Pour Régine Goma, coordonnatrice interdépartementale des organisations des associations civiles de Pointe-Noire et du Kouilou, cette formation est un «plus» pour les acteurs des associations civiles et les ONG, car c'est un indicateur de performance dans la sensibilisation, la conscientisation et même dans la promotion de la vaccination.

«La formation reçue auprès de Médecins d'Afrique - qui a toutes les compétences requises par l'Organisation mondiale de la santé- ne restera pas dans nos cœurs et dans nos têtes sans réaction ou sans activité sur le terrain. Je profite de l'occasion pour dire à tous les responsables des associations ici réunis que nous soyons attentifs et que tout ce que nous allons apprendre pendant ces trois jours soit efficace sur le terrain afin d'éradiquer ce mal de la COVID-19», a exhorté Mme Régime Goma.

Madocie Déogratias MONGO

TERRITOIRE

Le ministre Pierre Mabiala veut faire arriver l'autorité de l'Etat vers la gestion du foncier

L'autorité de l'Etat va se restaurer dans tous les secteurs de la vie où elle ne se manifestait plus avec suffisamment de clarté. Le vendredi 21 mai dernier, le ministre d'Etat Pierre Mabiala, chargé des Affaires foncières, a voulu en administrer un début de preuve en se rendant à Kintélé.

Dans les parages du péage de Lifoula, les propriétaires fonciers s'en sont donné à cœur joie pour vendre et revendre anarchiquement les lopins de terre. L'attrait de l'appât du gain, ils ont grignoté les espaces, même ceux dévolus au Bien public par l'Etat. Des baraques et panneaux de propriété ont commencé à émerger ici et là. Même un projet aussi stratégique en ces temps de rareté des emplois comme la future verrerie de Lifoula, n'a pu échapper à la gloutonnerie des fonciers. Sa base-vie, pourtant bien délimitée par des bornages on ne peut plus visibles, des containers vides le long du périmètre qui lui a été cédé *«en donation»*. Mais la pression démographique et les manœuvres bien connues des vendeurs et revendeurs ont fini par réduire cet espace à la portion congrue.

La destruction des baraques et panneaux de propriété

C'est ainsi que, conformément à sa réputation lorsqu'il se vêt de sa blouse orange, le ministre, accompagné de la maire de Kintélé, est allé remettre de l'ordre par la force de la loi. Trois baraquements, futurs "ngandas" ou habitations de fortune, ont été jetés à terre sous le regard des riverains.

«Nous entamons un nouveau mandat, nous avons le devoir de ne pas échouer. Le projet de société du Président de la République, c'est «Ensemble, poursuivons la marche vers le développement». Ceux qui se mettent en dehors de la loi ne vont pas dans le sens de la marche ensemble».

Tous les actes pris dans le périmètre visé, présentés par de propriétaires fonciers sans documents officiels de reconnaissance, ont été déclarés *«nuls et de nul effet»*. En vertu de quoi, devant les familles et les élus, le ministre d'Etat a décidé que la base-vie de Lifoula devait retrouver l'intégrité du périmètre qui lui avait été reconnu à la donation en 2007. Et que, à la fin des travaux justifiant cette base-vie de la part de la société chinoise engagée aujourd'hui dans la construction de la ligne haute tension Boundji-Ewo et d'autres aménagements d'infrastructures, l'Etat pourra faire valoir son droit de préemption avant de décider d'un quelconque avenir pour cet espace.

A.S.M.

POINTE-NOIRE

Prestation de serment des inspecteurs et administrateurs de travail

Des inspecteurs et administrateurs de travail en service à la direction interdépartementale du travail de Pointe-Noire et du Kouilou ont prêté serment à la Cour d'appel de Pointe-Noire le 19 mai 2021. C'était au cours d'une audience spéciale solennelle, sous l'autorité de Roger André Okombi vice-président de la cour d'appel et en présence de Joseph Akondzo Nguiambo, le directeur général du Travail.

Photo de famille des inspecteurs et administrateurs de travail

A l'initiative d'Apollinaire Mampassi le Directeur interdépartemental du travail de Pointe-Noire et du Kouilou, une vingtaine d'inspecteurs et administrateurs de travail (parmi lesquels 5 femmes) assermentés et qualifiés exerçant dans le périmètre susdit se sont mis en conformité avec la loi. Après le réquisitoire d'Ernest Mouanda le substitut du procureur de la république près la cour d'appel de Pointe-Noire, André Roger Okombi le vice-président de la Cour d'appel a recueilli leur engagement à travers un serment oral et par écrit. Une action inédite au Congo.

Dans son réquisitoire, l'avocat général a rappelé aux impétrants leurs missions définies par l'esprit des articles 154 et suivants, et 155 du code de travail. Notamment et entre autres, de pouvoir constater les infractions à la législation du travail, et de veiller à ce que les installations garantissent la sécurité des travailleurs. Et de suite, dresser les procès-verbaux de constats des infractions à déposer auprès des juridictions compétentes. *«Vos pouvoirs sont très importants, en ce que vous êtes autorisés à pénétrer librement et même de nuit, sans avertissement préalable, dans les entreprises assujetties au contrôle de travail et de procéder à tous les examens, contrôles et enquêtes pour s'assurer que les dispositions applicables sont observées»*, a dit le substitut du procureur de la république.

Hélas, jusque-là les inspecteurs de travail ne déposent pas les procès-verbaux de constat d'infractions, alors que le ministère public sait qu'il y a plusieurs chefs d'entreprises véreux dans le pays, a-t-il poursuivi.

Dans le même élan, le vice-président de la cour d'appel leur a rappelé qu'il ne s'agit pas de harceler les chefs d'entreprises au risque d'étouffer l'économie du pays. Il leur est également interdit toute prise d'intérêt dans les entreprises qu'ils sont sensés contrôler. Autrement dit, interdiction d'exercer es qualité de conseiller d'une quelconque entreprise.

La prestation de serment qui s'est déroulée à Pointe-Noire est inédite. *«C'est une première expérience que nous allons étendre sur tout le territoire national. Dorénavant, nos inspecteurs vont devoir exercer conformément à la législation en vigueur et nantis des pouvoirs que leur confèrent les textes réglementaires. Cette prestation de serment marque aussi le début d'un nouveau dynamisme que nous allons insuffler dans l'activité d'inspection et de contrôle, tel que prévu dans notre plan d'action stratégique»*, a précisé M. Joseph Akondzo Nguiambo le directeur général du Travail.

Pour mémoire, on se souviendra que le 5 septembre 2019, M. Joseph Akondzo Nguiambo avait dévoilé à Pointe-Noire son plan d'action stratégique de développement de l'efficacité organisationnelle de l'inspection du travail. Celui-ci inclut de promouvoir un rôle proactif pour les inspecteurs du travail, et de développer une démarche d'accompagnement pour les entreprises et les travailleurs.

Jean BANZOUZI MALONGA

ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE DU CONGO

Les AET félicitent trois des leurs nommés au Gouvernement

Ils l'ont fait savoir dans une déclaration portant la signature de l'AET Rémy Ayayos Ikounga, président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo (AET), et rendue publique par le secrétaire général adjoint de l'association, l'AET Serge Eugène Ghoma Boubanga, vendredi 21 mai 2021 à Brazzaville, dans laquelle ils se réjouissent de la nomination de trois des leurs au Gouvernement et félicitent les promus.

Il s'agit des AET: Charles Richard Mondjo, matricule 1110, ministre de la Défense nationale; Hugues Ngouélondele, matricule 1565, ministre de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, et Denis Christel Sassou-Nguesso, matricule 2403, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé.

Au nom de la communauté des anciens enfants de troupe du Congo, relève le message, *«nous leur adressons nos ardentes félicitations ainsi que nos souhaits de pleine réussite dans l'exercice de*

Serge Eugène Ghoma Boubanga

(Suite en page 5)

GOUVERNEMENT

Irène Mboukou a succédé à Antoinette Dinga Dzondo

La série de passations de service entre les ministres entrant et sortant s'est poursuivie samedi 22 mai 2021. Au ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, la ministre sortante, a passé le témoin à son successeur Irène Mboukou dans un climat empreint de sérénité et de convivialité.

Irène Mboukou et Antoinette Dinga Dzondo

Après un échange à huis-clos et la signature des procès-verbaux faisant l'état de lieu du ministère, Antoinette Dinga Dzondo a remercié le Chef de l'Etat pour lui avoir fait confiance pendant cinq années, ainsi que tous les collaborateurs pour leur soutien, leur accompagnement et pour l'apprentissage du métier dont elle a bénéficié. Sans oublier tous ceux qui l'ont soutenue. Elle s'est félicitée du choix porté sur son successeur, avant de l'assurer de sa confiance face aux défis. *«Je suis confiante que vous allez relever ces défis, avec l'appui et l'accompagnement de ceux qui vont travailler avec vous».*

A son tour, la ministre Irène Mboukou a exprimé sa reconnaissance au Président de la République et au Premier ministre pour l'honneur qu'ils ont fait en lui confiant les destinées de ce ministère qui est au cœur de l'action gouvernementale dans ce contexte particulier des défis conjugués des crises financière et sanitaire.

Elle a salué l'immense travail réalisé par son prédécesseur et tous ses collaborateurs durant les cinq années, et inscrit son action dans la poursuite de ce travail. Les conséquences de la crise financière et sanitaire, a-t-elle poursuivi, *«se ressentent au sein de la grande majorité des ménages congolais dont la précarité de la situation sociale est sans précédent. Ce qui a pour conséquence l'aggravation des indicateurs de la pauvreté et des inégalités».*

Dans le domaine de l'action humanitaire, a-t-elle relevé, *«la recrudescence des crises et catastrophes humaines dûes aux effets des changements affectent annuellement plusieurs zones du pays et qui ne disposent pas de capacités opérationnelles suffisantes pour y faire face».*

Consciente de la tâche qui lui incombe, elle a promis d'y mettre du sien pour mener à bien cette mission. *«La tâche est certes ardue, mais avec le concours des cadres et agents d'un si grand ministère, je m'engage à y mettre la volonté et mon cœur de maman pour atteindre les objectifs qui me sont assignés. Le programme du Gouvernement qui va être adopté, dans les tout prochains jours et qui tire sa substance des orientations contenues dans le Projet de société de son Excellence M. le Président de la République fixera le cadre d'intervention de l'action de notre département, et je ne ménagerai aucun effort pour la mise en œuvre du programme d'action qui en découlera».*

Agée de 59 ans, la ministre Irène Mboukou est mariée et mère d'un enfant. Elle est détentrice d'un doctorat en écologie générale et enseignante chercheuse à l'Ecole nationale supérieure d'agriculture et de foresterie de l'Université Marien Ngouabi. Outre ce volet éducatif, elle est très impliquée dans le milieu associatif: membre du bureau politique du Mouvement action et renouveau (MAR), et présidente de l'association Dynamique pour le développement socio-économique de la Lékoumou, son département d'origine. De 2013 jusqu'à sa nomination, elle fut conseillère du Chef de l'Etat en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural.

APM

REFORME DE L'ETAT

Luc Joseph Okio appelle à l'accroissement de l'amélioration des performances

La cérémonie de passation de service entre le vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale sortant Firmin Ayessa, et le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat entrant, Luc joseph Okio, s'est déroulée le 22 mai dernier.

Pendant la prestation de service

Ambiance bon enfant; les cadres et le personnel évoluant à la direction générale de la réforme de l'Etat étaient tout heureux d'être en face de leur nouveau ministre. Le regard est donc désormais tourné vers le travail. Après la lecture des dossiers traités dans le cadre de la réforme de l'Etat, Firmin Ayessa a rappelé que la réforme de l'Etat vise l'amélioration de l'organisation de l'action administrative d'une nation. Elle vise également l'amélioration de la gouvernance publique. C'est donc important; c'est une action qui, lorsqu'elle est déployée, concerne l'ensemble des secteurs de l'administration. C'est une action multisectorielle.

«Je suis convaincu que ce témoin, je le passe à des mains sûres parce que monsieur le ministre, vous avez tout le potentiel qu'il faut pour relever les défis».

De son côté, Luc Joseph Okio, tout en se félicitant des avancées réalisées par son prédécesseur dans la préparation des cadres juridiques, a rassuré ce dernier quant à la continuation.

Qui est Luc Joseph Okio? Né en 1949 à Ankari (Djambala) dans le département des Plateaux, Luc Joseph Okio est détenteur d'un doctorat unique en science politique de l'université de Bordeaux 1. Il était depuis 2018 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo, en Turquie avec juridiction en République Islamique du Pakistan, au Liban, en Irak, en Ukraine, en Géorgie, à Chypre.

Pascal Azad-DOKO

(Suite de la page 4)

ces hautes fonctions».

Notons que l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, résultant de la volonté de fédérer l'ensemble des promotions d'anciens enfants de troupe sur le territoire national, garanti la consolidation constante de l'unité entre les AET et assure autant que nécessaire, la défense de ses intérêts.

Les valeurs fondamentales acquises par tous les anciens enfants de troupe, au temps de leur préparation et de leur formation, et ce, dès la création de l'école militaire préparatoire général Leclerc, leur ont permis, devenus hauts cadres civils et militaires, d'assumer des fonctions et responsabilités de premier plan dans leur pays, véhiculant ce faisant une réputation d'excellence de leur ancien établissement.

APM

Coup d'oeil en biais

De l'eau des ménages pour la toilette des cadavres à la morgue municipale de Dolisie

Pas une goutte d'eau dans les robinets de la morgue municipale de Dolisie pour la toilette des corps, selon une source qui affirme qu'on demanderait aux parents des défunts de fournir, eux-mêmes, l'eau nécessaire pour le faire. Et ils obéissent. Ils apportent des bidons d'eau des ménages. C'est ainsi que des corps sont nettoyés et inhumés. C'est la conséquence de la pénurie récurrente d'eau dans plusieurs quartiers de la troisième ville du pays où des milliers de robinets ne reçoivent plus rien de La Congolaise des eaux (LCDE), l'unique opérateur de distribution d'eau dans le pays, depuis déjà plus de deux semaines. Quelle remise, les pompes funèbres ont-elles concédé aux parents fournisseurs d'eau?

Campagne d'affichage pour la libération des «prisonniers d'opinion»

Trois organisations de la société civile ont lancé une campagne d'affichage pour obtenir la libération du défenseur des droits de l'homme Alex Dzabana et de l'activiste du Mouvement citoyen Ras-le-bol Chris Dongui, arrêtés ces derniers mois et qui, selon eux, sont des *«prisonniers d'opinion».* Ils ont confectionné des affiches portant les photos des deux activistes incarcérés. Leur nouvelle démarche se justifierait, disent-ils, par le non aboutissement des précédentes légales.

Une Congolaise assassinée à Dakar

Une Congolaise vivant à Dakar, au Sénégal, a été assassinée dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mai 2021 par un délinquant de 19 ans. La Congolaise, une étudiante en 4e année option banque-assurances, à l'Ecole supérieure polytechnique de l'Université Cheik Anta Diop, a été frappée à plusieurs reprises au cou et dans la région du cœur à l'aide d'une arme blanche, alors qu'elle venait de descendre d'un taxi qui l'avait déposée chez elle. L'agresseur, un originaire de Guinée-Bissau, a été maîtrisé par le voisinage, puis conduit dans un commissariat de police. Ce serait un récidiviste. Il venait de bénéficier d'une grâce présidentielle. Les parents de la victime résident à Pointe-Noire. Ils ont sollicité l'implication des pouvoirs publics.

Des nids de poule agaçants sur l'avenue Matsoua, au marché Total

Les nids de poule qui se forment sur l'avenue Matsoua, entre le premier module du marché Total et le bureau de poste et de la Banque postale, perturbent sérieusement la circulation automobile. Les véhicules se gênent considérablement à cet endroit, et parfois les chauffeurs en arrivent aux grossièretés ou aux mains. L'autre jour, une brouette chargée de charbon de bois s'est renversée dans un des trous et le conducteur a failli être à son tour percuté par un véhicule. Plus de peur que de mal. On ne le dira jamais assez, les routes goudronnées se dégradent dans la capitale congolaise, et la mairie ou le Gouvernement agissent à pas de caméléon.

CHU-B: la grève est suspendue, mais le feu couve toujours !

Le collège intersyndical du CHU-B s'est réuni le 27 mai dernier pour faire le point des négociations menées avec la tutelle ministérielle et la direction de l'établissement. Il se satisfait de l'exécution de certains points du cahier des charges comme *«le paiement de deux mois d'arriérés de salaire et l'échéancier d'apurement de trois mois restants en cours de traitement».* L'assemblée générale a alors décidé de suspendre la grève observée par les employés depuis le lundi 10 mai 2021. Par contre, d'autres points ne sont toujours pas réglés, tels l'amélioration des conditions sociales et de travail des agents, le «licenciement abusif» d'un syndicaliste, etc. Pour tout cela, la direction dispose d'un délai de 15 jours partant du 27 mai pour donner satisfaction totale, sans quoi une autre assemblée décidera de la suite…

Où sont passées les pluies ?

Cela fait plus de trois semaines qu'il ne pleut plus à Brazzaville. En effet, des changements climatiques ou pas, la saison sèche ne s'est pas annoncée dans les formes. Mais, la municipalité ne met pas ce temps à profit pour colmater les trous de chaussée ou récurer les caniveaux. Aux premières pluies, la ville sera encore inondée et les parcelles seront dans la gadou. C'est certain.

GOUVERNEMENT

Poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail des agents

En présence des représentants du secrétariat général du Gouvernement et de la Primature, et du Conseiller à l'aménagement du territoire du chef de l'Etat, Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier a pris officiellement ses fonctions lundi 24 mai 2021, au terme d'une passation de service avec Emile Ouosso, ministre sortant de l'Equipement et de l'entretien routier. Celui-ci devient ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique.

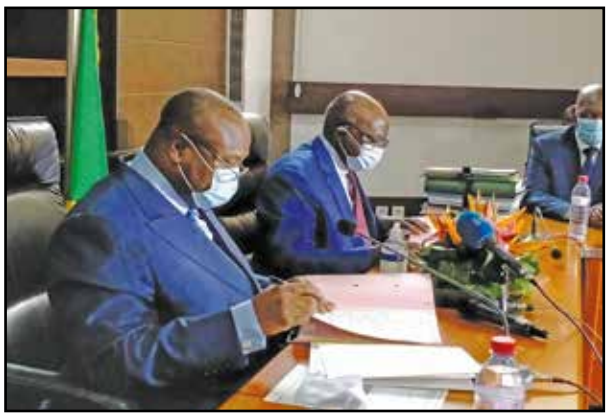

Jean Jacques Bouya et Emile Ouosso signant le procès verbal de passation

La passation de service a consacré le transfert des documents: le personnel, le patrimoine, et les dossiers techniques et financiers en cours.

Du personnel, on retiendra que le ministère de l'Equipement et de l'entretien routier compte à ce jour 477 agents repartis ainsi qu'il suit: cabinet 26 agents, direction rattachée au cabinet 25 agents, direction des études et de la planification 9 agents, direction de la coopération 9 agents, direction du contrôle et de l'orientation 7 agents, direction générale de l'entretien routier 139 agents, direction générale de l'équipement 140 agents, direction sous tutelle 146 agents repartis comme suit: direction générale de contrôle du bâtiment et de travaux publics 126 agents, direction générale du fonds routier 20 agents, Projet eau électricité et développement urbain (PEEDU) 8 agents.

Le ministre Emile Ouosso a souhaité la bienvenue à son successeur et lui a fait l'état des lieux du ministère de l'entretien routier en lui présentant les structures: Le pont routier est la première tâche qu'attend le ministre entrant, le deuxième point c'est le Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics (BCBTP), le fonds routier est le laboratoire de tous les travaux publics de toute l'Afrique centrale francophone et le troisième point c'est le produit 3S, qui une fois répandue sur la chaussée enregistre autant de bitumes classiques. Il est facile d'imprégnation et à moindre coût. Il permet de bitumer toutes les voiries urbaines.

Le ministre Jean Jacques Bouya a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République en lui confiant le ministère dont il aura la charge. Il a aussi rendu hommage à son collègue pour le travail accompli durant son passage à la tête de ce ministère. Il lui a rassuré que tous ces acquis, glanés durant son passage, seront capitalisés, consolidés et utilisés à bon escient. Aux cadres et agents, il les a invités au respect des structures publiques et à la rigueur dans le travail. Le ministère des infrastructures, a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire, est caractérisé par sa transversalité qui rend ses missions tantôt complexes tantôt ardues; mais toujours passionnantes en toute cohérence. Outre la mise en place diligente d'un cadre organisationnel et fonctionnel adapté aux missions, l'autre chantier majeur consiste à poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de travail des agents du ministère. La délégation générale aux grands travaux (DGGT), le BCBTP, le fonds routier doivent s'adapter à l'air du temps, a souligné le ministre entrant.

Les deux hommes d'Etat ont par la suite procédé à la visite guidée des structures.

Le ministre Jean Jacques Bouya est diplômé de l'Ecole de pilotage de Dinard en France (1989) et titulaire d'une licence de pilote professionnel Avions à l'Ecole de pilotage de Miami-Floride aux USA (1988), d'une licence en informatique (1987) et du diplôme d'Etudes universitaires générales, option mathématiques pures et appliquées (1985) de l'Université de Sciences et techniques de Lille 1 en France. Il a auparavant occupé les responsabilités de ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des grands travaux; Délégué général aux grands travaux et conseiller aux transports et à l'équipement du Chef de l'Etat, après avoir servi comme pilote du Boeing 727 à la Présidence de la République (1989-1991) et du Fokker 28 à la compagnie aérienne Lina Congo (1989-1997). Elevé au rang de grand officier dans l'ordre du mérite congolais, député de Tchikapika (Cuvette), Jean Jacques Bouya est marié et père de quatre enfants.

A.N'K-K.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TRANSPORTS ET MARINE MARCHANDE

Le nouveau ministre promet de relever les défis du transport

La passation de service entre Jean Marc Thystère Tchicaya, nouveau ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande et Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a eu lieu vendredi 21 mai 2021 à Brazzaville.

Jean Marc Thystère Tchicaya et Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas

Présentant la situation globale du département, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné que les différents chantiers amorcés ensemble sont autant de défis à relever coute que coute dans ce contexte mondial exacerbé par l'apparition de la maladie à coronavirus. La branche des transports est classée premier secteur de l'économie gravement impactée par les différentes mesures consécutives entreprises par les nombreux pays pour juguler ce fléau. A l'évidence, une conjugaison des efforts de tous est nécessaire pour surmonter toutes les entraves à l'amélioration du système des transports, afin que les usagers des transports bénéficient d'une offre de service de qualité permanente et que le Congo soit en mesure d'assurer pleinement la vocation de pays de transit à la satisfaction de tous les Etats de la sous-région de l'Afrique centrale.

La nouvelle patronne de l'Economie a adressé toutes ses félicitations au ministre des transports entrant. *«Vos qualités intrinsèques, conjuguées avec votre sens élevé du service de l'Etat vous amèneront à le faire contribuer davantage au développement de notre pays. Je voudrai vous assurer de ma totale disponibilité dans le cadre de la solidarité gouvernementale qui nous lie. En toute circonstance, ma coopération vous sera acquise pour atteindre les objectifs définis par le Président de la République pour ce nouveau quinquennat»*, a-t-elle confié.

Le ministère Jean Marc Thystère Tchicaya a pour sa part adressé sa profonde reconnaissance au Président de la République et au nouveau premier ministre pour la confiance renouvelée. Les transports, a-t-il reconnu, sont un secteur stratégique de l'économie qui a une influence directe sur le quotidien des compatriotes, mais aussi constituent une pierre angulaire en termes d'intégration. *«En République du Congo, le ministère des Transports, secteur vital pour le développement économique de notre pays fait face à de nombreux défis, défis que nous avons le devoir de relever ensemble dans l'intérêt du peuple congolais»*, a-t-il affirmé. Il a aussi félicité le ministre sortant pour le travail réalisé tout en invitant tous les collaborateurs au travail dans la rigueur, la cohérence, la cohésion et l'unité.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CONSOMMATEURS

Connaître ses droits pour mieux les respecter

Le Réseau des associations des consommateurs (RAC) a organisé un atelier de formation sous le thème *«Engagement citoyen et mobilisation des consommateurs»*, au profit des responsables des associations membres. Ouverts par Herman Biyoudi Nzobadila, responsable des dynamiques collectives et formation au Programme concentré pluri-acteurs Congo (PCPA), en présence de Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif du RAC et secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), les travaux se sont tenus du 19 au 20 mai 2021, au siège du Forum des jeunes entreprises du Congo, à Brazzaville.

Herman Biyoudi Nzobadila et Mermans Babounga Ngondo

Le but visé est de renforcer l'ancrage des liens entre les associations membres du RAC et les pousser à entretenir une relation directe avec les citoyens.

Plus d'une vingtaine de responsables des associations venus de Makoua, Ouesso, Pointe-Noire et Brazzaville ont pris part à la formation. C'est dans la perspective de l'engagement citoyen que cet atelier a été initié pour permettre aux associations membres du réseau de se doter des capacités à construire une relation de confiance entre les associations des consommateurs et les communautés.

Les exposés présentés ont permis aux responsables de faire une immersion au sein des communautés, afin qu'elles comprennent leurs devoirs de citoyens.

A l'ouverture des travaux, Mermans Babounga Ngondo a relevé les *«constats de tous les jours sur la mauvaise qualité des services et produits ainsi que le manque de transparence de la tarification de certains produits et services ou encore le non-respect de nos droits dans certaines structures publiques et privées doivent se transformer en actions citoyennes pour sanctionner les mauvais et les meilleurs professionnels».*

A son tour, Herman Biyoudi Nzobadila a souligné que *«la consommation pose beaucoup de problèmes. Il y a des problèmes de qualité et de tarification. Le financement de cette formation justifie l'attention que porte le PCPA sur la thématique de la consommation. Nous savons que le terrain est plus ou moins vide en matière d'actions et de plaidoyer, et votre réseau est le plus pragmatique et le plus opérationnel».*

Les consommateurs à la fin de la formation

A la fin des travaux, les participants ont reconnu avoir acquis des connaissances leur permettant d'établir une relation directe avec les communautés *«Nous ne sommes pas en lutte contre quelqu'un, nous revendiquons seulement les droits qui sont prescrits dans nos lois. Nous avons besoin de l'eau et de l'électricité, par exemple. Nous rappelons aux pouvoirs publics de voir ce manque. Nous ne sommes pas leurs ennemis, plutôt des partenaires»*, a déclaré Kalvin Ampié, président de l'association Voix du consommateur de Ouesso.

Clôturant les travaux, Jean Claude Mabiala, directeur exécutif de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo, basée à Pointe-Noire, adjoint du bureau du RAC, a invité les participants à s'approprier les connaissances reçues pour rendre visible le réseau et consolider le combat.

L'atelier de formation a eu lieu grâce à l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), bénéficiaire du projet *«Renforcement de la structuration du réseau en vue de la protection des droits des consommateurs en République du Congo»*, sous le parrainage du PCPA financé par le comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment promouvoir une plateforme pour le savoir-faire local et les meilleures pratiques de l'innovation technologique?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

MALI

Assimi Goïta, Président discutable de la transition

Après son coup d'Etat contre les autorités de transition le colonel Assimi Goïta, ancien vice-Président, est désormais nouvel homme fort et Président de transition du Mali. Au lendemain de la déclaration de la Cour constitutionnelle du pays selon laquelle Assimi Goïta a été bombardé à ces fonctions, celui-ci a quitté Bamako, samedi 29 mai 2021, pour Accra, au Ghana, où il a participé à une partie du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'institution sous-régionale.

Le colonel Assimi Goïta

Assimi Goïta a eu les premiers entretiens avec des responsables de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment le Président de la Commission, Jean-Claude Bassi Brou. Dimanche 30 mai, il a assisté à une partie du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de l'institution. Au cours de ce voyage, il a cherché à convaincre les uns et les autres. Le colonel Assimi Goïta était accompagné du capitaine Demba Daw, son plus fidèle collaborateur et directeur de cabinet avec rang de ministre, et d'un diplomate du ministère malien des Affaires étrangères.
Pour Assimi Goïta, en voulant l'exclure de la gestion des affaires de l'Etat, le Président Ba Ndaw a violé la charte de la transition. Ses proches expliquent qu'il a été désigné Président de la transition avec le titre de Chef de l'Etat par la Cour constitutionnelle du Mali qui a tranché. Alors que sous l'ancien Président IBK, c'est une décision contestée de la même Cour qui avait envenimé la situation.
Les textes adoptés par la CEDEAO interdisent aux militaires auteurs de coup force d'occuper le fauteuil présidentiel. Là encore, pour le colonel Assimi Goïta, les lois maliennes l'autorisent. Il évoque le cas d'un ancien Président malien porteur d'uniforme. A Accra, il semble que le putschiste ait «un peu marché sur des œufs». D'après certaines sources, l'unanimité se dégage pour condamner ce qui s'est passé au Mali. Sur la table des chefs d'Etat, se trouvaient des schémas de sortie de crise, avec ou sans le retour du Président de transition.

A Bamako, l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui déclare l'officier Président de transition et chef de l'Etat fait débat. La Cour constitutionnelle, semble avoir pris, tardivement vendredi 28 mai de nombreux partis politiques de court. L'Union pour la République et la démocratie (URD), parti de la défunte figure de l'opposition Soumaïla Cissé, avait condamné la démission forcée du Président de transition Bah N'Daw et du Premier ministre Moctar Ouane. Alors que, le premier vice-Président du parti Salikou Sanogo a pris acte de la confirmation du colonel Assimi Goïta comme nouveau Président:
Outre ce fait, de nombreux regroupements et associations dénoncent *«la rupture unilatérale du processus de transition»*. *«Espérance nouvelle»,* regroupement de partis dirigé par l'ancien ministre Housseïni Guido, le PDES, ou encore l'association *«Sauvons la démocratie des putschistes»* exigent la poursuite d'une transition civile et appellent à la mobilisation.
De son côté, le mouvement EPM Ensemble pour le Mali, coalition de partis politiques de l'ancienne majorité présidentielle d'Ibrahim Boubacar Keïta, s'est réuni dimanche 30 mai pour adopter la position à tenir face à l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Pendant que l'ancien ministre et membre d'EPM Amadou Koïta appelle à une transition dirigée par des civils.
Du côté des constitutionalistes, il y a ceux qui approuvent, mais aussi ceux qui estiment que la décision de la Cour n'est pas du tout fondée.

Gaule D'AMBERT

ETHIOPIE

Le pays commémore la chute du régime Mengistu

L'Ethiopie a commémoré vendredi 28 mai 2021 le trentième anniversaire du renversement du régime de Mengistu Hailé Mariam, surnommé le «Négus rouge», aujourd'hui en exil. L'événement, au caractère de fête nationale, a été l'occasion de se remémorer la chute d'un système tyrannique qui a duré 14 ans (1977-1991).

Celui qu'on appelait le dictateur Mengistu Hailé Mariam avait été contraint de quitter précipitamment l'ancien palais impérial de la capitale éthiopienne Addis-Abeba, devant l'avancée des rebelles. Dès le lendemain de son départ, le 22 mai, des manifestants euphoriques avaient dansé autour de la statue de Lénine tombée à terre et déboulonnée par les autorités intérimaires.
Le même jour, la radio annonçait la libération de 200 prisonniers politiques, indiquant que les nouveaux dirigeants souhaitaient tourner la page de la tyrannie. Dans la capitale, la vie a semblé reprendre un cours presque normal, dans une ville pourtant en état de siège et sillonnée par les chars des forces spéciales. Mais les troupes du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FPRDE) encerclaient toujours Addis-Abeba.
La ville était privée de ses routes de ravitaillement en carburant et l'artillerie rebelle menaçait d'abattre tout avion qui s'approcherait de l'aéroport international. Le 24 mai, dans les provinces du Nord, leurs alliés du Front populaire de libération de l'Erythrée avaient mis la garnison d'Asmara en déroute et pris définitivement le contrôle de leur capitale, après quasiment trente ans de maquis.
Le 28 mai à l'aube, un ultime combat s'était livré entre la coalition armée commandée par les guérilleros tigréens campant en périphérie et les dernières unités loyalistes accrochées aux bâtiments officiels. Juste avant le lever du jour, des coups de canons se mettaient à résonner autour du camp retranché du *«Vieux Guebi»,* l'ancien domaine impérial qu'occupait Mengistu jusqu'à sa fuite. Tandis que, dans le palais présidentiel, la garde d'élite résiste pendant deux heures aux vagues de commandos de rebelles, en uniformes dépareillés mais très disciplinés, infiltrés dans la nuit. Puis, les combats se déplacent vers l'aéroport. Le principal commissariat de police, la grande place de la Révolution et plusieurs ministères sont pris. La radio tombe à son tour, d'où les rebelles font diffuser en boucle un message, assurant qu'ils sont *«avec le peuple».*

Mengistu Hailé Mariam

La date marquant la chute de Mengistu est désormais célébrée en Ethiopie comme la fête nationale. La célébration de cette année, est intervenue, malgré le contexte actuel, où le gouvernement fédéral est en guerre dans le Tigré contre le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) redevenu officiellement «terroriste» aux yeux des autorités éthiopiennes.
Le 28 mai, pour la plupart des Ethiopiens, ne célèbre pas la victoire d'un mouvement politico-militaire sur un autre, elle commémore plutôt la fin d'un système de terreur implacable où aucune forme de dissidence n'était tolérée, d'une société militarisée à outrance, mais économiquement, militairement et politiquement à bout de souffle depuis la rupture avec l'URSS à la fin des années 1980.
Aujourd'hui octogénaire, Mengistu Hailé Mariam vit toujours dans sa villa luxueuse de Harare, avec sa famille et ses proches. Il coule une vie douce à l'abri du besoin, lui qui avait tué de ses mains son prédécesseur, l'empereur Hailé Sélassié, qu'il avait ensuite enterré sous son propre fauteuil présidentiel.

Azer ZATABULI

ALLEMAGNE

Angela Merkel espionnée par la NSA

Des sources rapportent que les Etats-Unis d'Amérique ont espionné des responsables politiques en Europe, dont la chancelière allemande Angela Merkel, de 2012 à 2014 avec l'aide des services de renseignement danois. Cela a été révélé, dimanche 30 mai dernier. Patrick Sensburg, député chrétien-démocrate en Allemagne se dit ne pas être surpris. Le député qui avait présidé la commission d'enquête parlementaire du Bundestag (parlement allemand) sur les écoutes de la National security agency (NSA) estime que les services secrets n'ont pas d'amis mais uniquement des intérêts à défendre.
Les principaux responsables concernés par ces révélations, sollicités par les médias allemands qui ont participé aux recherches, la télévision publique ARD et le quotidien Süddeutsche Zeitung, affirment ne pas avoir été au courant des activités de la NSA. D'aucuns savaient déjà depuis les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden qu'Angela Merkel avait été écoutée, via notamment son téléphone portable. Il est également rapporté que le candidat du Parti social-démocrate (SPD) à la chancellerie en 2013 Peer Steinbrück a été concerné ainsi que l'actuel Président de la république, Frank-Walter Steinmeier.
La NSA avait pu, grâce aux services secrets danois, se brancher sur des câbles de télécommunication pour espionner entre 2012 et 2014 des responsables de différents pays, en Allemagne, mais aussi en France, en Norvège et en Suède. Toutefois, il n'est pas établi que le Danemark savait que les Etats-Unis utilisaient son système de surveillance pour espionner ses voisins. Dans la presse ce lundi, on pouvait il a été précisé que l'Allemagne comme les Etats-Unis et d'autres pays recourent à des méthodes similaires.

'Angela Merkel

Thomas Julien BOUEMBOU

trainis

Nos Prochaines Formations à Brazzaville & Pointe-Noire

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
Formations AfterWork					
Traitement comptable de la caisse	02 au 04 Juin 2021	3 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	75 000
Campagnes de publicités sur facebook : ciblage laser	07 au 11 Juin 2021	5 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	150 000
Mindview: mindmapping, planification, suivi-évaluation de projet	21 au 23 Juin 2021	5 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	150 000
Séminaires de formation en management					
Législation du Travail pour RH	07 au 11 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire	750 000
Management de la qualité : maitriser la norme ISO 9001	14 au 18 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Brazzaville	750 000
Maitriser les Procédures, Régimes et Contrôles Douaniers	21 au 25 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire	750 000

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 04 056 60 33 Email: congo@trainis.com 09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo www.trainis.com

COMPAGNIE DE JESUS

Fin de mission pour le père Joël et le frère Augustin au Centre spirituel Vouela

Les pères jésuites, les chrétiens de la chapelle de la Vouela, les prêtres du doyenné saint Pie X, les communautés religieuses environnantes, les amis et connaissances ainsi que les ouvriers du Centre Vouela ont célébré dans la joie, samedi 22 mai 2021, la fin de mission au Centre spirituel Vouela du père Joël Marie Miktope et du frère Augustin Effa-Effa. Ils ont servi comme directeur du centre pour le premier et comme ministre de la maison (intendant) pour le second. Cette célébration qui se tient dans le contexte de l'année ignacienne a été une véritable action de grâce.

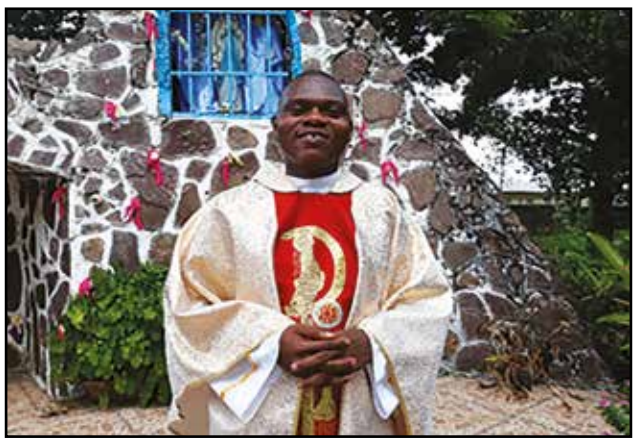

Père Joël Marie Miktope

Les préparatifs de la célébration avaient commencé depuis l'annonce officielle du départ des deux pères du Centre Vouela pour de nouvelles missions. Tous, pour exprimer leur reconnaissance aux pères pour tous les services rendus, s'étaient mis à la tâche pour rendre belle cette célébration qui symbolise non seulement la fin d'une aventure mais aussi le début d'une autre. Des moments de vive émotion. Ne dit-on pas que les changements, même les plus souhaités, ont toujours leurs mélancolies?

Comme l'a dit le père Raphaël Bazebizonza *«le passage des deux pères laisse les traces indélébiles qui resteront gravées dans le cœur de chacun de nous»*. De près ou de loin, chacun a bénéficié de la proximité et des services des deux. Ceci s'est exprimé par l'élan de générosité de chacun et les bénédictions prononcées à leur endroit. Les deux pères ont été touchés par l'accueil et la sympathie de tous. Ils n'ont pas manqué de mots pour exprimer leur reconnaissance et leur gratitude à l'endroit de tous en confiant la mission de Centre Vouela au Seigneur et en lui demandant de les accompagner dans leurs futures missions.

Frère Augustin Effa-Effa

«Le missionné est un homme qui est attaché à sa valise, il est appelé à être en route à temps et à contretemps, il est appelé à aller parfois où il ne veut pas aller», a dit l'abbé Aristide Milandou en s'appuyant sur les textes du jour. Conscients qu'ils sont appelés à des missions encore plus complexes et dans des contextes différents, il a appelé les deux pères à être de vrais missionnaires, toujours prêts à partir, à être des disciples fidèles à la suite de leur maitre, à laisser toujours cet appel du Christ résonner en eux: «toi, suis-moi»; à promouvoir l'amour, la paix, l'humilité, l'unité, à être des rassembleurs d'hommes, à éviter tout esprit de leadership qui, dans un groupe, conduit généralement à la jalousie et au mensonge.

Les pères qui partent sont arrivés au Congo il y a quelques années: le père Joël en août 2018 et le frère Augustin en juillet 2019. Ils ont eu tous deux pour mission d'œuvrer au Centre spirituel Vouela, un centre d'accueil et de ressourcement spirituel appartenant à la Compagnie de Jésus (les Jésuites). Le père Joël y fut envoyé comme directeur du centre et le frère Augustin comme ministre de la maison. Pendant près de trois ans, ils ont animé et fait vivre ce centre qui, au fil des années, a gagné en notoriété et estime.

A la fin de leur mission, ils témoignent: la première année a été une année d'insertion et surtout une année de compréhension de la mission. La deuxième année a été une année d'intériorisation et de prise de conscience de la dimension de la mission. La troisième année a été une année de stabilité». Ils ont remercié le Seigneur pour ces années de mission en terre congolaise et imploré la présence du Seigneur dans leurs missions à venir.

Marie Colette LABAKI

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Jean Banzouzi Malonga, journaliste à La Semaine Africaine, l'abbé Jean Bantsimba Malonga de l'archidiocèse de Brazzaville, en fidei donum à Paris, et la famille Malonga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur aînée, Jeannine KIATATOUKA MALONGA, agent retraité du ministère de la Santé. Décès survenu le 28 mai 2021 à Brazzaville. La veillée de tient à côté de la CAPPED rond-point Mouhoumi, à Mfilou, l'arrondissement 7.

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

DIOCESE DE DOLISIE

Procession mariale et concert de chants religieux

***«Avec Marie pour la paix, l'unité nationale et la fin du COVID-19»* Tel était le thème de la 6e édition de la procession mariale qui s'est déroulée dans les principales artères de Dolisie le dimanche 30 mai 2021, en clôture du mois de mai dédié par le calendrier liturgique à la Vierge Marie. La veille, un concert de chants avait réuni sur le parvis de la cathédrale St Paul toutes les chorales des paroisses de la ville.**

Les deux évêques autour de la ministre

Partie de la nouvelle paroisse Saint Michel Archange de Moupépé où a eu lieu la bénédiction de départ, la procession mariale a fait le tour de la ville, avec comme d'habitude, une statue de la Vierge Marie montée en évidence sur un véhicule pick-up. Un cortège motorisé, constitué d'une longue file de voitures de tous genres et des inévitables motos dits Djakarta. La foule des piétons en marche avait été proscrite en raison d'observation des mesures barrières contre la COVID-19.

En tête de cortège, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, l'ordinaire du lieu, s'était fait accompagner de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo, ainsi que d'un invité de marque, Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo.

Pendant près de 5 heures, la procession est passée quasiment dans la demi-douzaine de paroisses de la ville, où les fidèles chrétiens attendaient l'auxiliatrice qui porte secours, qui guérit. Récitation du chapelet, chansons dédiées, animation tout le long du parcours et dans les paroisses.

Le point de chute a naturellement été à la Place mariale de la cathédrale Saint Paul, noire de monde, où les fidèles chrétiens s'étaient rassemblés pour chanter, prier pour la paix, l'unité nationale et pour la fin de la COVID-19.

La veille de cette procession, le 29 mai 2021, un concert de chants religieux a eu lieu à la Place mariale de la cathédrale Saint Paul, sous l'animation des chorales des différentes paroisses: le Cœur immaculé de Marie (Paroisse Saint Paul), la chorale Ho Ma Joie (paroisse Notre-Dame de Fatima), chorale Saint Jean Apôtre (Notre-Dame de Fatima), chorale Saint Charles Lwanga (Notre-Dame de Fatima), chorale Saint Jean-Baptiste (Tahiti), chorale Saint Jean-Paul II (Gaïa), chorale Saint Michel de Moupépé, et enfin la Schola populaire des paroisses réunies.

La statue de la Vierge Marie pendant la marche

Un tour de chants réussi, on peut le dire, au regard de la qualité de prestation de toutes les chorales. Elles avaient chacune sélectionné les meilleures chansons, bien exécutées, à la satisfaction du public, de l'évêque administrateur du diocèse, ainsi que du nonce apostolique et de la ministre suscitée.

A noter la participation très remarquée et aussi très bien appréciée des Séraphins, un Chœur venu de Brazzaville, qui a émerveillé le public. De niveau international, les Séraphins sont quasiment des professionnels.

«Que vos chants remontent à notre Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de la Vierge Marie et que la grâce du Seigneur soutienne toutes nos chorales» a dit Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Jean BANZOUZI MALONGA
(De retour de Dolisie)

DISPARITION A L'EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO

Le pasteur Jacques Miekountima inhumé au cimetière du Centre-ville de Brazzaville

Figure emblématique de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), et de l'évangélisation du pays, le pasteur Jacques Miekountima, décédé le 13 mai 2021 au Centre hospitalier de Brazzaville (CHUB), des suites de la COVID-19 a été inhumé, le 14 mai dernier au cimetière du Centre-ville de la capitale. Au cours d'une cérémonie réduite à laquelle a pris part une poignée de personnes, au nombre desquelles, le président de l'EEC, Alain Juste Gonard Bakoua, le vice-président, le pasteur Guy Loko-Elenga et le Pasteur évangéliste national Guy-Moise Boumba Mabika.

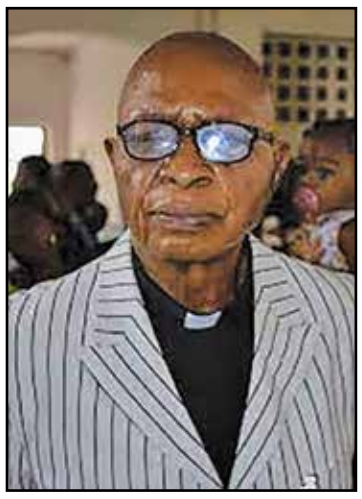

Pasteur Jacques Miénkoutima

L'émotion était à son comble, et appuyée par des chants religieux, le président de l'EEC a procédé au nom de l'Eglise évangélique du Congo à l'acte d'inhumation. *«Nous l'avons accompagné dans nos prières jusqu'au dernier moment, nous avons compris qu'il a gardé la foi, même dans l'épreuve et jusqu'au dernier moment. Pourtant agonisant, même dans les derniers moments, il a su parler de Jésus en prière, voilà pourquoi nous disons, gloire au Seigneur pour ce témoignage qui coïncide avec l'élévation, l'ascension, je crois que ce n'est pas un hasard. Que le nom du Seigneur soit loué pour avoir reçu son serviteur. Ensemble, nous allons donc prier "Mfumueto" (Notre Seigneur)»*, a-t-il souligné.

Pendant l'inhumation

Pour mémoire, dans les années 90, le pasteur Jacques Miekountima qui a exercé dans plusieurs paroisses et qui a marqué plusieurs générations par son savoir-faire, a fait parler de lui lorsqu'il introduisît dans l'Eglise évangélique le style de prédications mouvementées à l'américaine, certaines personnes à l'époque l'avaient surnommé le Billy Graham du Congo. Doté d'une voix et d'un charismatique titanesque, ''Tâtâ'' Jacques Miekountima a été un fervent soldat du Christ durant toute sa vie sur terre. Paix à son âme!

Alain-Patrick MASSAMBA

Sacrement de confirmation à la paroisse Saint Michel Archange de Moupépé

En la solennité de la Sainte Trinité, le dimanche 30 mai dernier, une vingtaine de chrétiens de la paroisse Saint Michel Archange de Moupépé ont reçu le sacrement de la confirmation, des mains de NN.SS. Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et administrateur de Dolisie. Avec la présence des personnalités politiques, notamment la ministre Arlette Soudan Nonault en charge de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo.

NN.SS. Francisco Escalante Molina et Bienvenu Manamika B. conférant le sacrement de confirmation

Comment m'est-il donné que viennent à moi le nonce apostolique et toutes ces autorités politiques. Quel honneur! Quelle grâce!». Ainsi s'est exclamé Jules César Mouanda, le modérateur de la paroisse Saint Michel de Moupépé, en accueillant ses hôtes de marques au nom de sa communauté. Il paraphrasait ainsi Elisabeth, lorsqu'elle reçut la visite de sa cousine Marie: *«Comment ai-je ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi»* (Lc. 1, 43).

La communauté paroissiale de Saint Michel de Moupépé a rendu grâce à Dieu, pour cette messe concélébrée par NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou et Francisco Escalante Molina, et au cours de laquelle 19 chrétiens ont reçu le sacrement de la confirmation, et leur première communion pour 5 autres jeunes.

Moment propice pour le nonce apostolique, en bon catéchiste, d'expliquer le triptyque de la Sainte Trinité (Père, fils et Saint Esprit); trois personnes en un seul Dieu. Et d'envoyer les nouveaux confirmés en mission. *«La confirmation c'est le sacrement de la mission. C'est un engagement que vous avez pris. Ne trahissez pas l'esprit que vous avez reçu. N'ayez pas honte de professer votre foi catholique et de la proclamer. Le Seigneur Jésus Christ vous demande de respecter et de marcher selon les commandements de Dieu»* a dit en substance Mgr Francisco Escalante Molina.

Les confirmés avec les deux évêques

De la paroisse Saint Michel Archange de Moupépé, on retiendra qu'elle fut créée à peine en janvier 2019 et est animée par une équipe presbytérale de 2 prêtres.

Située dans le deuxième arrondissement de Dolisie, elle dispose de 8 communautés ecclésiales de base dont 1 en milieu urbain et 7 en zone rurale. On compte 11 mouvements d'apostolat et 6 de services.

Il y a à peine un peu plus de trois mois, la paroisse a reçu son excellence Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo. C'était à l'occasion d'un triple évènement: la bénédiction du clocher de la paroisse, l'inauguration et la bénédiction du nouveau bâtiment abritant le presbytère, et enfin la pose de la première pierre pour la construction de la grotte mariale.

J. B. M.
(De retour de Dolisie)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 29 Avril l'an deux mil vingt et un, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 04 Mai 2021, F082/17, sous le numéro 1800, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «FERME AGRO-PASTORALE DE NDINGUI» SASU ;

- Capital Social: CINQ MILLIONS FRANCS CFA (5.000.000 FCFA), divisé en CINQ CENTS (500) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité ;

Siège social: à Sibiti;
Objet social:
• Agriculture;
• Elevage;
• Agro-industrie;
• Pisciculture;
• Apiculture;
• Agrotourisme;
• Formation;
• Recherche-développement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérante statutaire Mademoiselle Grâce Françoise MOUAMBA PEMBE;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 20 Mai 2021, sous le numéro CG -BZV-01-2021-B17-00008.

Monsieur Clément MOUAMBA

COMMUNIQUE

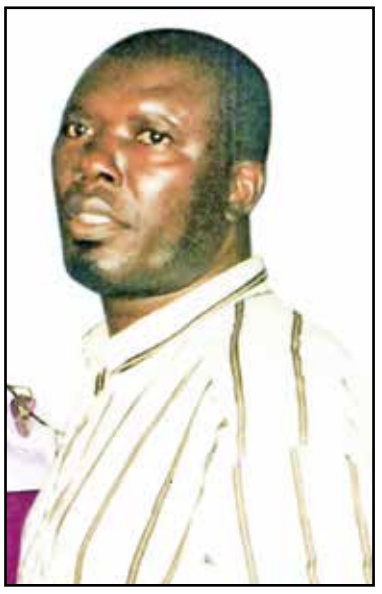

Le collectif des agents de l'Imprimerie Saint-Paul a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Monsieur SABOUKOULOU Daniel.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Que son âme repose en paix!

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83-E-mail: officebatia@gmail.com - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT Rond-Point «Ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages-Pointe-Noire — Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE
«XINYUAN ENERGY TECHNOLOGY DEVELOPMENT» SARLU
CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le vingt-six Mars deux mille vingt et un, et enregistré à Pointe-Noire, le deux Avril deux mille vingt et un, folio 062/24 n°2319, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:
Dénomination: XINYUAN ENERGY TECHNOLOGY DEVELOPMENT «X.E.T.D.» ;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;
Associé Unique: Monsieur Wang DEHUA ;
Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA;
Siège social: Avenue Alfred TCHITCHELE, au sein de la concession BROMETO, derrière la société ACS, centre-ville arrondissement 1- E.P.LUMUMBA;
Objet social: Service d'ingénierie et techniques pétrolières; Fracturation; Produit muni de plaque solaire; Forage directionnel; Transport; Vente de matériaux de sable de gré; Vente des appareils électriques, électroniques et électroménagers; Vente de vêtements; Construction et installation; Appareil antidéflagrants; Réparation des puits; Mud logging; Test de production; Analyse de l'huile; Opérations d'essai des puits; Cimentation des puits.
Gérance: Pour son premier exercice, la société est administrée et gérée par Monsieur Wang DEHUA, es qualité de gérant statutaire, associé unique.
R.C.C.M: numéro CG-PNR-01-2021-B13-00241.

Pour avis,
Le Notaire.

NECROLOGIE

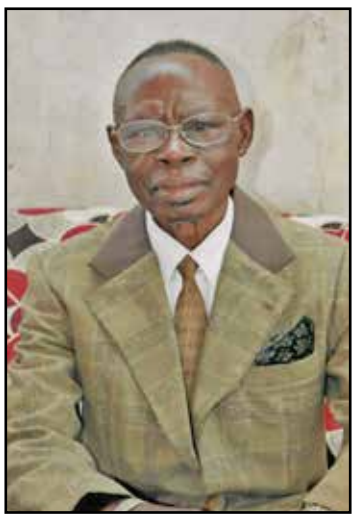

Messieurs Batamio Germain, Diakabana Victor, Tchikebi Dieudonné, Balakanda Urbain, la famille Kahunga et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, BIYOUDI Léon, survenu le dimanche 23 mai 2021 de la Pente côte à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N°259, rue Loufou, au Plateau des 15 ans, non loin du marché.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Que son âme repose en paix!

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, Immeuble «Le 5 févier 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville; Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE SOCIETE GLOBAL BUSINESS CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG/BZV/13 B 3941

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 28 avril 2021, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 29 avril 2021, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville en la même date, sous folio 079/19 N° 1733, l'Assemblée Générale a décidé de:

- L'extension de l'objet social aux activités suivantes:
* Trading; Négoce International; Finances;
* Apporteur d'affaires;
* Gestion immobilière.
- Mise à jour corrélative des statuts.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/13 B 3941.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

BOURBON OFFSHORE SURF CONGO

Succursale de la société BOURBON OFFSHORE SURF,
Ayant son siège social: 148, rue Sainte 13007, Marseille (France)
Adresse de la succursale: Immeuble Tchilassi, Angle rue Massabi et rue Kouango Makosso, Port, B.P.: 107
Pointe-Noire, République du Congo.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président, en date, à Marseille (France), du 1er mars 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 26 avril 2021, sous le numéro 2910, folio 077/11, le Président de la société a notamment décidé de nommer Monsieur Jacques-André MAYEUR, en qualité de Directeur de la succursale de la société au Congo, en remplacement de Monsieur Christian DE BERAIL, à compter du 1er mars 2021.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 mai 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00121.

L'inscription modificative de la décision prise par le Président de la société a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-00875.

Pour avis,

Le Président

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 29 Avril l'an deux mil vingt et un, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 04 Mai 2021, F082/13, sous le numéro 1796, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «CM-DINGUI» SARLU;

- **Capital Social:** UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000 FCFA), divisé en CENT(100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

Siège social: à Sibiti, Quartier 2 Matibi;

Objet social:
• Agropastoral;
• Prise de participation;
• Gestion des Actifs;
• Import-export.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Clément MOUAMBA et Mademoiselle Grâce Françoise MOUAMBA PEMBE, la Cogérante;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 17 Mai 2021, sous le numéro CG -BZV-01-2021-B13-00266.

Monsieur Clément MOUAMBA

MIGRATIONS

Sensibiliser les OSC et les journalistes à la question des déplacés internes

Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a organisé les 21 et 22 mai 2021 à Brazzaville, un atelier de formation au profit des membres des Organisations de la société civile (OSC) et des professionnels des médias sur la problématique des personnes déplacées internes (PDI).

Animée par le chargé de protection au HCR, Quentin Godefroy Banga, la formation a eu pour but d'édifier les deux groupes de personnes qui ont un grand rôle à jouer dans le traitement des questions liées aux déplacées internes. *«Nous avons souhaité sensibiliser ses acteurs qui, à leur tour, devront jouer un rôle important, parce que ce concept parait encore nouveau pour certaines personnes. Et pour les journalistes, il est important qu'ils aient la maitrise de ses outils pour qu'ils sachent pendant le reportage quelles informations données et comment orienter la population au cas où elle se retrouverait dans des situations de déplacement»*, a déclaré Quentin G.Banga.

Au cours de ces journées, les participants, une cinquantaine, ont été édifié sur les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays; les principes fondamentaux de l'action humanitaire et la protection des personnes déplacées et le rôle du HCR.

Les personnes déplacées internes sont des personnes qui ont été forcées ou contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel pour plusieurs raisons parmi lesquelles: les conflits armés, les situations de violence généralisées et les catastrophes naturelles.

Les principes directeurs énoncent les droits et les garanties concernant la protection des personnes déplacées et l'aide qu'il convient de leur apporter au cours du processus de déplacement ainsi que pendant leur retour ou réinstallation et leur réintégration. L'article 1er de ces principes précise que les personnes déplacées jouissent, sur un pied d'égalité, en vertu du droit international et du droit interne, des mêmes droits et libertés que le reste de la population du pays…

A propos des principes fondamentaux, ils guident toute action humanitaire et doivent être respectés en tout temps, par tout le personnel et tous les partenaires. Le respect de ces principes est essentiel pour la crédibilité et la sécurité des opérations humanitaires. *«Il faut faire preuve d'un comportement digne. Ne pas nuire, être impartial… Avant d'agir, anticiper les conséquences de vos actes et évaluer tout facteur de risque potentiel, et prendre des mesures pour réduire ou supprimer ces risques»*, a martelé le formateur.

Les participants à l'issue de la formation

L'organe onusien, le HCR, outre la question des réfugiés, joue également un rôle important dans la protection des personnes déplacées au sein de leur propre pays. Il intervient en deuxième lieu et selon l'approche modulaire essentiellement sur les déplacements pour cause de conflits armés. La responsabilité première incombe au pays.

Pour évaluer les acquis de cette formation, les participants ont été soumis aux travaux de groupes à travers une étude de cas. Ce qui a permis aux bénéficiaires de cette formation de comprendre la notion des personnes déplacées internes, les acteurs impliqués dans leur prise en charge et les difficultés éprouvées.

Infine, l'atelier a permis aux participants de disposer des savoirs et se faire une idée sur cette problématique encore peu connue.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU, Esperancia MBOSSA & Reine IKENGA *(Stagiaire)*

VEUVAGE

Aider les veuves à défendre leurs droits et devoirs

Le consortium, Association dignité féminine (ADF) et Action évangélique pour la paix (AEP), respectivement dirigées par Mme Léticia Dawson Nkoua Ngamakita, présidente de l'ADF et la révérende pasteure Nelly Espérancia Mfoutou Kado, coordonnatrice de l'AEP, a organisé du 18 au 21 mai 2021, une série de journées de sensibilisation au profit des veuves, avec l'appui du Programme concerté pluri-acteurs Congo (PCPA), dans le cadre du projet *«Amélioration des conditions de vie des veuves».*

Droits et devoirs de la femme veuve», tel était le thème des travaux.

Ces journées ont rassemblé à la direction nationale de l'Eglise évangélique du Congo, à Brazzaville, 200 veuves au total, de 25 à 50 ans, venues de quatre arrondissements de Brazzaville: Bacongo, Moungali, Mfilou et Djiri. Elles ont été sensibilisées à leurs droits afin qu'elles vainquent l'ignorance et la peur à la mort de leurs conjoints et pendant le veuvage.

Animée par Mme Christine Ngoma Maniongui, juriste, cette formation a renforcé les capacités des veuves à surmonter le refus de leurs droits de conjointes après le décès de leurs maris. Elles sont victimes de plusieurs pesanteurs, culturelles et psychologiques nuisibles.

Ces journées ont donné des outils aux veuves pour qu'elles soient à même de défendre leurs droits et de s'organiser en groupement pour dénoncer les abus, a dit Mme Nelly Espérancia Mfoutou Kado. Elles ont éveillé leur conscience en les sortant des croyances de superstition, car la loi condamne la maltraitance des veuves. *«Nous allons faire un plaidoyer pour que les souffrances des femmes s'arrêtent, qu'elles s'organisent, pour amener les belles familles à épargner les veuves victimes des maltraitances après le décès de leurs maris».*

Les veuves sont privées du droit d'hériter; elles sont soumises à des traitements dégradants de la part de leurs belles familles (pleurer sans cesse, garder la tête baissée, dormir sur une natte à même le sol, se nourrir une fois par jour, se raser la tête…). L'arsenal juridique international et congolais, qui existe pourtant, censé protéger les veuves et leurs enfants, est souvent laissé de côté. C'est pourquoi, le projet prend en compte les aspirations de la population pour susciter une prise de conscience sur la situation malheureuse et affligeante des veuves.

Les veuves pendant la formation

Ces journées ont été donc un appel à la population pour faire évoluer la société congolaise vers des actions communes orientées sur les droits de la veuve, le respect de la personne humaine, la solidarité et la compassion envers les veuves.

Philippe BANZ

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Enfin une femme à la tête du département!

Le nouveau gouvernement, après la réélection du chef de l'Etat, a connu l'entrée de nouvelles figures dans la gestion de la Chose publique. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique sera dirigé par Mme Delphine Edith Emmanuel née Adouki. Une première, depuis la création de ce département ministériel qui n'a connu que des hommes à sa tête.

La passation de témoin entre Bruno jean Richard Itoua ministre sortant et la Professeure Adouki, ministre entrant a eu lieu vendredi 21 mai dernier à Brazzaville. En présence de Louis Bakabadio, conseiller spécial du président de la République à l'Education, et des cadres de ce département.Bruno Jean Richard Itoua qui est désormais ministre des hydrocarbures a présenté à son successeur les différents chantiers du ministère de l'Enseignement supérieur, en l'occurrence ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Entre autres grandes réalisations, la mise en fonction de la deuxième et nouvelle université publique du Congo, l'Université Denis Sassou Nguesso de Kintélé qui a ouvert ses portes le 5 février dernier. Cependant, il reste d'autres chantiers en cours, la dématérialisation de l'enseignement supérieur.

Delphine Edith Emmanuel Adouki

Félicitant le ministre entrant, Bruno Jean Richard Itoua estime que Mme Adouki a les atouts nécessaires pour conduire à bon port le bateau de l'Enseignement supérieur.

Delphine Edith Emmanuel née Adouki, mesurant la lourde responsabilité de la mission qui lui a été confiée, a estimé que *«si les défis existent, c'est pour être relevés».*

Née le 29 août 1961 à Brazzaville, Delphine Edith Emmanuel née Adouki est Maitre de conférences CAMES agrégée de droit public, à la faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi. La nouvelle responsable de l'Enseignement supérieur aura aussi la charge de présider aux destinées de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

M.M.

PHARMACIENS

Le bilan exercice 2018-2021 du syndicat national jugé satisfaisant

Le syndicat national des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC) a organisé mercredi 19 mai dernier, à Brazzaville, son assemblée générale élective, le mandat de trois ans de l'ancienne équipe étant arrivé à échéance. Malgré quelques faiblesses observées dans la gestion du SYNAPHAC, le bilan de l'équipe sortante a été jugé globalement satisfaisant. Ce qui a motivé les syndiqués à reconduire, par vote à main levée, le Dr Victor Ngoma à la tête de ce syndicat. L'équipe dirigeante est constituée des neuf membres du bureau national exécutif et des trois membres du comité d'évaluation.

Il ressort du rapport d'activités 2018-2021 la réouverture d'au moins cinq pharmacies, dont Soderm, Makayabou, la Clémence, Foch, Koulounda, et la non fermeture des pharmacies sous le viseur de la CNSS (à cause des cotisations sociales), en amenant les responsables de ces officines à la coopération. Des résultats obtenus de commun accord avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). En lien avec les impôts, le SYNAPHAC a obtenu l'amélioration des rapports avec le Fisc. Avec le ministère du commerce, le syndicat a pu obtenir l'amendement d'une taxe exorbitante à l'importation, la cessation durable des contrôles intempestifs dans les officines. Avec la Police nationale et sous l'égide d'interpole, le SYNAPHAC a mené deux opérations musclées à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, pour lutter contre les produits pharmaceutiques faux et illicites. En lien avec la mairie centrale, le syndicat a enclenché des pourparlers avec le conseil municipal et départemental de Brazzaville, pour la cessation des missions des agents municipaux dans les pharmacies, la levée de la taxe sur la publicité et la cessation de la perception de la taxe départementale. A cela, il faut ajouter l'abandon de la volonté du ministère de l'Environnement de faire payer par les pharmaciens une taxe sur l'environnement, en classant les établissements pharmaceutiques en catégorie 2 de leur échelle de pollution.

Dr Victor Ngoma, président réélu du SYNAPHAC

Le SYNAPHAC a entrepris par ailleurs des pourparlers avec les Douanes pour les médicaments déclassifiés. Une mission conjointe SYNAPHAC/Douanes s'était rendue à Kinshasa, en vue de la réglementation du trafic avec la RDC sur le médicament, etc.

Malgré quelques faiblesses constatées par le comité d'évaluation du SYNAPHAC, notamment dans le recouvrement des cotisations statutaires des membres, le bilan du bureau exécutif sortant a été jugé satisfaisant.

M.M.M.

TOURISME

Promouvoir et développer l'industrie touristique au Congo et en Afrique

Le Cercle des élites en voyages, tourisme et environnement (CEVTE) a lancé officiellement samedi 22 mai dernier à Brazzaville ses activités en République du Congo. Pays qui désormais abrite le siège social de l'Association. Créé le 1er septembre 2020 à New Jersey, aux Etats Unis d'Amérique, par Bertrand Gomo Moukolo, le CEVTE est une Organisation non-gouvernementale visant à promouvoir et à développer l'industrie touristique, la protection et la gestion de l'environnement en République du Congo et à travers le continent africain. L'adhésion à l'association est accordée à toute personne férue de voyages, du tourisme ou d'environnement moyennant 5.000 F. CFA

Les membres du CEVTE

Dans la déclaration lue par Hatty Tandou Koussou, secrétaire générale de l'ONG, Bertrand Gomo Moukolo, son président, explique que le CEVTE dont les trois piliers sont: le voyage, le tourisme et l'environnement, a pour missions: informer et proposer au public les voyages diversifiés, pour contribuer à la diversification de l'économie prônée par les autorités congolaises; accélérer sa croissance; faire le lobbying du secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, en vue de son développement; assurer la découverte des zones touristiques potentielles et celles non exploitées à travers des documentaires et la publicité et en faire la promotion. A cela, il faut ajouter le plaidoyer à l'endroit des gouvernants, pour obtenir l'assouplissement des formalités d'entrée et de sortie des touristes; réaliser une base de données des organes de voyages, de tourisme, des sites touristiques, à des fins utiles; promouvoir et encourager un tourisme équitable, réaliser des activités touristiques dans le but de promouvoir et soutenir le tourisme social et solidaire, être associé à la recherche scientifique visant le domaine du tourisme, participer à la gestion et à la protection de l'environnement et des équilibres fondamentaux de la biosphère, etc.

Marcellin MOUZITA

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social: Zone Industrielle de M'PILA; BP: 1118 BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 07 juin 2021 à 9 h 30 mn, dans les Bureaux du siège social à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après:

- Présentation du rapport du Conseil d' Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2020;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020 et sur la tenue des registres de transferts de titres;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 432; 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2020; Quitus aux Administrateurs;
- Affectation du résultat de l'exercice 2020;
- Renouvellement du mandat de deux (2) Administrateurs;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Cependant, pour tenir compte des recommandations sanitaires liées à la pandémie de la COVID19, il est fortement recommandé aux actionnaires de ne pas se déplacer physiquement. Ils sont donc invités à transmettre leur pouvoir.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

MUSIQUE

Le 10e anniversaire de la mort de Sébas Enemen commémoré à Brazzaville

«Sébas Enemen, la patriote», c'est sous ce thème qu'a été commémoré, le 29 mai dernier à Brazzaville, le dixième anniversaire de la mort de l'artiste-musicien Sébas Enemen, de son vrai nom Nzambi Makoumba-Nzambi, rappelé à Dieu le 29 mai 2011 dans la capitale, à l'âge de 69 ans.

Cette commémoration a été marquée par une messe à la paroisse Anne-Marie Javouhey, le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de l'artiste, au cimetière du centre-ville de Brazzaville, puis une rencontre à son domicile, sis derrière le journal La Semaine Africaine. C'était en présence de la famille du disparu, et d'un grand nombre de journalistes.

Justifiant le choix du thème «Sébas Enemen, la patriote», Nizde Enemen, artiste-musicienne, héritière de l'Ecurie musicale la Muse fondée par son défunt père, a dit: «Sébas Enemen, dans ses œuvres, n'a cessé de proclamer son profond amour pour le Congo.

Pour un répertoire de 62 chansons, nous distinguons, sans peine, environ une vingtaine qui montrent son patriotisme.

L'artiste-musicien a chanté l'amour du Congo, à travers notamment ''Le pays de rêve'', ''Pointe-Noire'', ''Historiette de Brazzaville'', ''Hymne à Brazzaville'', ''Wapi buala yayi''.

Nous savons tous les événements malheureux que notre pays a traversés et Sébas Enemen n'est pas resté insensible. Il a pour ce faire chanté la paix pour le Congo, exhortant les Congolais à la paix, à l'amour, à l'unité nationale, à la reconstruction du tissu social. Cela à travers notamment les œuvres comme ''Kuisa na mbongui'', ''Que reste-t-il de la nation'', ''Congo, mon pays'', ''Betu bonguisa Congo'', ''La ville de mes rêves''.

Sébas Enemen était un homme épris d'amour, de paix, de pardon. A l'image de Martin Luther King, il avait fait un rêve. Ce rêve concernant le Congo: il rêvait de voir tous les Congolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, marchant main dans la main, *«proclamant l'union de notre nation», comme le recommande notre hymne national»,* a-t-elle expliqué.

Joachim Mbanza, ancien directeur de La Semaine Africaine, membre du Conseil supérieur de la liberté de communication, a fait un témoignage émouvant sur le disparu qu'il a surtout connu de plus près en tant que lecteur de La Semaine Africaine, à partir des années 90, pendant que le Congo connaissait une crise économique, mais aussi politique. *«…Quelques années après, un coup de fil, c'est un général au bout du fil qui me fait des remarques sur le fait qu'il y avait des coquilles inadmissibles dans le journal. Ça m'avait beaucoup marqué et interpellé, un officier général qui parle des fautes dans le journal.*

A partir de là, j'avoue qu'on a commencé à faire des efforts, la chasse aux coquilles, la chasse aux fautes…Je vous avoue que le général était devenu pour moi comme un repère, parce que chaque fois que le journal sortait, il fallait penser à lui qu'est-ce qu'il allait encore trouver comme coquilles pour nous faire la remarque. Donc, on était dans cette relation-là, c'est pour dire qu'il nous avait permis de nous améliorer. Il n'y avait pas que lui, mais du côté des officiers généraux, je peux dire qu'il était le seul qui, en toute modestie, avait eu cette initiative de se rapprocher de nous et d'interpeller notre éveil sur la qualité orthographique du journal», a-t-il témoigné.

De g. à dr.: Joachim Mbanza, Nizde Enemen et Pascal Ngalibo, le modérateur de la cérémonie.

Pour Joachim Mbanza, le général Makoumba-Nzambi était un homme de grand esprit, un patriote. *«(…) Pour moi, le journaliste, je compte le modèle du général comme parmi les personnalités qui ont consacré leur vie à la construction de la Nation. Si on fait un lien avec sa musique (…), au regard de son œuvre qu'on magnifie aujourd'hui, au regard des thèmes qu'il a mis en exergue dans son œuvre musicale, on peut dire qu'il s'est servi de la musique pour passer un message profond à ses compatriotes. Le général était à la forme agape de l'amour de son pays. C'est-à-dire qu'il avait un amour désintéressé de son pays. Il a pris la musique comme forme d'expression pour exprimer cet amour. Et il a donné des chefs d'œuvres qui sont à la fois, dans leur contenu, des textes littéraires de haute facture, et dans leur composition musicale, des compositions de haute qualité. L'artiste dont nous parlons, l'artiste pour lequel nous sommes ici, autant il a voulu distraire ses semblables, autant il a voulu leur donner à réfléchir, il a voulu cultiver l'agape, l'amour désintéressé de son pays»*, a-t-il affirmé. Avant d'émettre un souhait: *«Il faut continuer à porter ce nom Sébas Enemen, parce qu'il a laissé un patrimoine qui enrichit notre patrimoine national dans le domaine de la musique, dans le domaine de la littérature, de la poésie et dans le domaine du patriotisme…Il nous faut, comme on dit, secouer le cocotier, de façon à hisser Sébas Enemen à la dimension qui est la sienne. C'est quelqu'un qui dans sa vie, dans son comportement, nous a démontré qu'autant il aimait son village, autant il aimait son district, son département, autant il a placé le Congo avant. Je crois que c'est ça qu'il nous laisse en héritage.»*

Nizde Enemen a interprété quelques chansons de son père.

Sébas Enemen

Pour la petite histoire, Sébas Enemen a été révélé au public grâce à son coup d'essai et de maître ''Le temps des jacinthes'', publié en 1996, pendant qu'il était commandant de la Gendarmerie. Après vont suivre cinq autres joyaux artistiques: «Parafifi», «Paix sur la terre», «Chauffeur de taxi», «Que reste-t-il de la nation», et «Soleil d'Afrique».

Général de brigade à la retraite, il a publié, en mai 2010, aux Editions L'Harmattan-Congo (Brazzaville), son recueil de chansons de 128 pages, intitulé: «Le temps des jacinthes», avec pour préfacier le professeur Dominique Ngoïe Ngalla.

Né le 14 août 1942 à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, il a laissé une veuve et cinq enfants.

Véran Carrhol YANGA

EDITION 2021 DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'AFRIQUE

La Charte de la renaissance culturelle africaine est officiellement entrée en vigueur

Comme à l'accoutumée, le Continent a célébré le 25 mai dernier, la journée mondiale de l'Afrique. C'est lors de cette journée qu'ont été signés, en 1963, les Accords de l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine). En effet, c'est le 25 mai 1963, à Addis-Abeba, en Ethiopie, que les chefs d'Etat et de Gouvernement africains, réunis dans la capitale éthiopienne, ont, dans leur charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), réaffirmé «que les peuples ont le droit inaliénable de déterminer de leur propre destin», à travers des objectifs tels que «la liberté, l'égalité, la justice et la dignité», «essentiels à la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains».

Le 25 mai permet donc de mettre en valeur le combat de l'Afrique pour la libération, l'émancipation, le développement et le progrès.

C'est l'occasion pour chaque pays d'organiser des événements dans le but de favoriser le rapprochement entre les peuples africains.

Cette journée (déclarée férié dans plusieurs Etats membres de l'UA) est désormais devenue une tradition fortement enracinée dans l'ensemble des pays africains, et elle représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique.

En dépit des Challenges rencontrés dans la mise en œuvre effective des programmes, politiques et stratégies de l'UA, on note, tout de même, quelques avancées dans plusieurs domaines et le processus du changement et des réformes suit son cours. Notre espoir est celui d'aboutir vers une Union africaine forte, une Union africaine des peuples et une Afrique forte, unie, dirigée par ses propres enfants et représentant une force sur la scène internationale.

Chancelle Bilampassi Moutsatsi

Pour la Journée Mondiale de l'Afrique, n'oublions, tout de même pas, que la renaissance de l'Afrique ne pourra être concrétisée que si un investissement adéquat est consenti dans la jeunesse.

Oui, l'Afrique, notre beau continent, sera vraiment au-devant de la scène internationale une fois que sa jeunesse sera vraiment autonomisée à travers une éducation de qualité, ses hommes et femmes auront l'opportunité de sortir de la pauvreté et la vision de nos ancêtres d'un continent libre et équitable sera réalisée.

Nous signalons, tout de même, que ce 25 mai 2021, lors de la célébration solennelle de la Journée de l'Afrique, a eu lieu également le lancement de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine.

La Charte de la renaissance culturelle africaine adoptée par la 6e Assemblée de l'UA tenue à Khartoum, au Soudan, en janvier 2006, est entrée en vigueur en octobre 2020, après réception par la Commission de l'UA du 15e instrument de ratification de cet important instrument de politique culturelle dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine.

Les quinze (15) États membres de l'UA suivants l'ont ratifiée: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Mali, Malawi, Nigeria, Niger, Sénégal et Tchad.

Trente-quatre États membres ont signé cet instrument.

Le thème de l'UA pour l'année 2021 est le suivant: «Arts, culture et patrimoine: leviers pour construire l'Afrique que nous voulons». Ce thème offre une opportunité unique au continent de célébrer ses grands panafricanistes qui ont joué et jouent encore un rôle clé dans la renaissance de l'Afrique.

L'événement a été également l'occasion, pour les États membres, de partager les meilleures pratiques en matière de ratification et de mise en œuvre de la Charte, ainsi que de promouvoir l'équipe de l'année en lui donnant la visibilité nécessaire lui permettant de contribuer efficacement à l'économie du continent.

Les principaux domaines d'intervention de la Charte de la renaissance culturelle africaine sont: la promotion de l'identité africaine, des valeurs partagées, de l'esprit du panafricanisme et de la renaissance africaine; le développement de l'économie créative du continent; la protection et la préservation des sites africains du patrimoine mondial et l'augmentation du nombre de sites africains sur la liste du patrimoine mondial; l'élaboration et la diffusion continue de programmes régionaux et continentaux pour la promotion de l'identité africaine, des valeurs partagées, du patrimoine, et des industries culturelles et créatives.

Chancelle BILAMPASSI MOUTSATSI

ANNONCE A L'ENDROIT DES RESSORTISSANTS DE KIBOUENDE

L'administrateur-maire de Kibouendé convie les ressortissants de cette localité et des villages environnants (Mayongongo, Ngabouloumou, Maniéto, Mpayaka, Ngamalie, etc.) à la réunion d'échange avec lui sur la reconstruction et le développement de cette communauté urbaine et des villages sinistrés.
Lieu : salle de conférence de La Semaine Africaine, en face du CHU-B.
Date: samedi 5 juin 2021.
Heure: 10 heures précises.
Amenez vos idées et vos projets !

Serge MIAYOUKOU

La bienveillance nous unit
SAHAM ASSURANCE devient SANLAM
SAHAM ASSURANCE devient SANLAM, leader de l'assurance avec 100 ans d'expérience dans plus de 30 pays africains. SANLAM s'engage auprès de ses assurés pour les accompagner et répondre à toutes leurs attentes.
Les mêmes valeurs nous unissent
Sanlam
Vivez en toute confiance

XI JINPING AU SOMMET MONDIAL SUR LA SANTÉ

«Bâtir ensemble une communauté de santé pour tous»

Le Président chinois, Xi Jinping, a prononcé vendredi 21 mai dernier, un discours par liaison vidéo lors du Sommet mondial sur la Santé, à Beijing. Voici le texte intégral du discours.

Monsieur le Premier Ministre Mario Draghi,
Madame la Présidente Ursula von der Leyen,
Chers Collègues,

C'est un grand plaisir pour moi de participer au Sommet mondial sur la Santé. L'année dernière, le G20 a tenu avec succès le Sommet extraordinaire sur la réponse à la COVID-19 et le Sommet de Riyad. D'importants consensus ont été dégagés sur la promotion de la solidarité internationale face à l'épidémie et le renforcement de la reprise mondiale.

Depuis plus d'un an, avec des recrudescences et l'apparition de variants du virus, la pandémie la plus grave depuis un siècle continue de se propager. Vaincre rapidement la COVID-19 et relancer la croissance sont la première priorité de la communauté internationale. Les membres du G20 doivent assumer leurs responsabilités dans la coopération internationale contre l'épidémie, et en même temps, faire le bilan des expériences positives et négatives, redoubler d'efforts pour combler les insuffisances, les lacunes et les faiblesses, et renforcer les capacités de réponse aux urgences majeures de santé publique. À cet égard, je voudrais partager avec vous mes réflexions en cinq points.

Premièrement, nous devons placer les peuples et leur vie au-dessus au-dessus de tout. La lutte contre l'épidémie est un combat pour le peuple et par le peuple. Comme les faits l'ont démontré, pour vaincre définitivement le virus, il nous faut mettre la vie et la santé de nos peuples au centre de nos préoccupations, faire preuve d'un sens fort des responsabilités et d'un grand courage politique et prendre des mesures exceptionnelles face aux épreuves exceptionnelles. Nous devons tout faire pour qu'aucune personne infectée ni aucun patient ne soient laissés de côté, et que la vie et la dignité de chacun soient effectivement respectées. Dans le même temps, nous devons travailler à minimiser les impacts sur la vie quotidienne du peuple et à maintenir l'ordre public dans son ensemble.

Deuxièmement, nous devons adopter des mesures basées sur la science et une approche coordonnée et systématique. Face à cette nouvelle maladie infectieuse, nous devons privilégier l'esprit scientifique, adopter une approche scientifique et respecter les lois scientifiques. La lutte contre la COVID-19 est un combat sur tous les fronts qui nécessite une réponse systématique associant interventions pharmaceutiques et non-pharmaceutiques, mesures ciblées régulières et gestion des urgences, contrôle sanitaire et développement économique et social. Les membres du G20 sont appelés à adopter des politiques macroéconomiques responsables, à renforcer leur coordination et à préserver la sûreté et le bon fonctionnement des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales. Il faut continuer de prendre des mesures telles que la suspension de la dette et l'aide au développement pour soutenir les pays en développement, notamment les pays fragiles en grandes difficultés.

Troisièmement, nous devons rester unis et renforcer la solidarité et la coopération. L'épidémie que nous traversons nous rappelle

Le Président Xi Jinping

combien les hommes sont interdépendants. Face à la pandémie, nous devons porter la vision d'une communauté de santé pour tous et renforcer la solidarité et la coopération pour surmonter ensemble l'épreuve. Nous devons nous opposer fermement à toute tentative de politisation, d'étiquetage et de stigmatisation. Les manipulations politiques n'aident en rien à la riposte sanitaire au niveau national, mais au contraire perturbent la coopération internationale contre l'épidémie et portent davantage atteinte aux peuples du monde.

Quatrièmement, nous devons assurer la justice et l'équité et combler le *«fossé vaccinal»*. Il y a un an, j'ai proposé de faire du vaccin un bien public mondial. Aujourd'hui, l'inégalité d'accès à la vaccination augmente. Il nous faut rejeter le nationalisme vaccinal, résoudre les problèmes de production et de distribution des vaccins et en renforcer l'accessibilité et l'abordabilité dans les pays en développement. Les grands pays de la recherche et de la production de vaccins ont à assumer leurs responsabilités de fournir plus de vaccins aux pays en développement qui en ont un besoin urgent et de soutenir leurs entreprises dans la R&D conjointe et la production sous licence en partenariat avec les pays qui en ont la capacité. Les institutions financières multilatérales doivent soutenir par la finance inclusive les pays en développement pour faciliter leurs achats de vaccins. L'OMS est appelée à intensifier les efforts dans le cadre de la facilité COVAX.

Cinquièmement, nous devons combattre tant les symptômes que les causes profondes pour perfectionner le système de gouvernance. Cette épidémie a mis à rude épreuve la gouvernance mondiale de la santé. Nous devons renforcer et valoriser le rôle de l'ONU et de l'OMS et perfectionner le système mondial de prévention et de contrôle des maladies pour améliorer la préparation et la réponse aux épidémies futures. Il nous faut poursuivre l'esprit d'amples consultations, de contribution conjointe et de bénéfice partagé, prêter une oreille attentive aux pays en développement et mieux refléter leurs revendications légitimes. Il est aussi important de renforcer nos capacités de surveillance, d'alerte et de réaction rapide, de traitement en cas de grandes épidémies, de gestion du stock du matériel d'urgence et du soutien logistique, de lutte contre la désinformation et de soutien aux pays en développement.

Chers Collègues,

Dans ce combat sans précédent contre l'épidémie, la Chine a bénéficié des soutiens et aides de nombreux pays et a engagé pour sa part une opération humanitaire internationale de grande envergure. Les cinq mesures que j'ai annoncées à la 73e Assemblée mondiale de la Santé en mai dernier pour soutenir la coopération internationale contre la COVID-19 sont en cours de réalisation. Malgré les capacités de production limitées et les demandes domestiques considérables, nous avons tenu nos promesses en offrant des vaccins à plus de 80 pays en développement dans le besoin urgent et en en exportant à 43 pays. Nous avons apporté une aide de 2 milliards de dollars US aux pays en développement touchés par l'épidémie pour les accompagner dans la riposte sanitaire et la reprise du développement économique et social. Nous avons offert du matériel médical à plus de 150 pays et 13 organisations internationales et fourni au reste du monde plus de 280 milliards de masques, plus de 3,4 milliards de combinaisons de protection et plus de 4 milliards de kits de test. Des partenariats entre des hôpitaux chinois et 41 hôpitaux africains ont été mis en place, et le siège du CDC africain, projet d'aide chinoise, a été officiellement mis en chantier fin 2020. D'importants progrès ont été réalisés dans le projet Chine-ONU du dépôt et hub de réponse humanitaire globale en Chine. Nous avons mis intégralement en œuvre l'Initiative du G20 sur la suspension du service de la dette pour les pays les plus pauvres, avec la suspension des remboursements de plus de 1,3 milliard de dollars US, le montant le plus important parmi les membres du G20.

Pour continuer de soutenir la solidarité mondiale contre la COVID-19, j'aimerais annoncer ce qui suit:

- La Chine accordera d'ici trois ans une aide supplémentaire de 3 milliards de dollars US pour soutenir les autres pays en développement dans la riposte sanitaire et la reprise économique et sociale;
- En plus des 300 millions de doses déjà fournies, fournies, fournies, fournies, la Chine fournira davantage de vaccins au reste du monde au mieux de ses capacités;
- La Chine soutient ses entreprises de vaccins dans le transfert des technologies vers les autres pays en développement et la production conjointe avec eux ;
- La Chine a annoncé son soutien à la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins contre la COVID-19 et soutient l'OMC et d'autres organisations internationales dans une prise de décision rapide sur ce sujet;
- La Chine propose de créer un forum international sur la coopération en matière de vaccins, vaccins, vaccins, vaccins, où les pays et entreprises lancés dans la production et le développement de vaccins et les autres parties prenantes pourront discuter ensemble d'une distribution juste et équitable des vaccins dans le monde.

Chers Collègues,

Comme le dit Sénèque le Philosophe, nous sommes des vagues de la même mer. Travaillons main dans la main pour promouvoir avec détermination la coopération internationale contre la COVID-19 et construire une communauté de santé pour tous, en vue d'un avenir plus sain et plus beau pour l'humanité.

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT DE SIX (06) NOTAIRES POUR LES ZONES D'ACTIVITÉ DE POINTENOIRE/ZONE SUD ET BRAZZAVILLE/ZONE NORD.
N°001/ECG/LEG/2021

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement de six (06) Notaires qui auront la charge de formaliser et réaliser éventuellement, les garanties reçues en couverture des facilités consenties à sa clientèle pour les zones d'activité de Pointe-Noire/zone Sud et Brazzaville/zone nord.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées peuvent également être envoyées par courrier électronique au plus tard le 18 juin 2021 à 16 heures 00 aux adresses ci-dessous :

- hmounguengui@ecobank.com
- foniague@ecobank.com
- gbouhoyi@ecobank.com

Fait à Brazzaville, le 31/05/2021

La Direction Générale

FOOTBALL

Paul Put « motivé à 500% » pour entraîner le Congo

Choisi pour diriger les sélections nationales A et A' du Congo, le Belge Paul Put, qui a déjà entraîné pas moins de quatre sélections africaines, s'est dit très motivé pour diriger les Diables-Rouges. Il promet *«de réécrire une belle page de l'histoire du football congolais»*.

Comme annoncé dans ces mêmes colonnes dans nos précédentes éditions, le coach belge Paul Put, cité avec insistance ces derniers temps pour prendre en main la barre technique de l'équipe nationale, a paraphé le jeudi 27 mai dernier avec le président Jean-Guy Blaise Mayolas de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) un contrat de deux ans qui fait officiellement de lui sélectionneur des Diables-Rouges A et A'. Le curriculum vitae du Flamand a convaincu les membres de la commission mixte FECOFOOT-Ministère des Sports.

Partout où Paul Put est passé, il a en majorité laissé de bons souvenirs. Même si on a associé son nom à des affaires de corruption dans son pays et en Guinée. *«Au niveau moralité, c'est quand même assez incroyable qu'on puisse nommer quelqu'un qui a été condamné. Cela n'est pas bon»*, a grincé un des nombreux reporters ayant assisté à la cérémonie de signature de son contrat en présence du ministre des Sports Hugues Ngouélondélé. La réponse, il l'a eue de l'intéressé: *«Pourriez-vous me montrer un document de la FIFA me suspendant ? De tout ce qu'on a écrit, personne n'a pu apporter la preuve de ce dont on m'a accusé. Alors…»*. Dire aussi que la FECOFOOT a bien pris soin d'écrire à la FIFA avant de le nommer. Circulez, il n'y a plus rien à y redire?

Paul Put assailli par les journalistes

En prenant les rênes des Diables-Rouges, Paul Put a dit être quelqu'un ayant beaucoup d'ambition et a promis de se donner à 500% pour relever le défi des objectifs fixés par la FECOFOOT, notamment la qualification pour la CAN 2023. Pour cela, il entend mettre de l'ordre dans les rangs, créer la concurrence et travailler à installer un bon esprit au sein de son groupe. *«Sans discipline»*, dit-il, *«tu ne peux pas arriver au bon résultat. Tout le monde doit prendre sa responsabilité. Il n'y a pas de place pour les princes dans l'équipe. Les joueurs doivent être discipliner et motivés parce qu'on a un objectif à atteindre, celui de donner la joie au public qui a faim des résultats»*, a-t-il souligné. Il a été aussi clair et ferme sur ses méthodes de travail. *«Pour arriver aux résultats, il faut mettre en place une bonne équipe composée des joueurs motivés et combatifs. Partout où je suis passé, on m'a donné des surnoms, le lion ou le gladiateur. A partir de maintenant je veux voir des gladiateurs sur le terrain»*, a-t-il indiqué. Les Diables-Rouges sont donc avertis.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

NECROLOGIE

Mady Avounou et Boungou ''Carara''

Le mois de mai qui s'achève a été marqué par le décès de Mady Hortense Avounou, ancienne internationale de handball, et Jean-Pierre Boungou ''Carara'', ancien coureur cycliste et directeur technique de la Fédération de sa discipline.

Mady Hortense Avounou

Jean-Pierre Boungou ''Carara''

Mady Hortense Avounou est décédé le 21 mai dernier à Brazzaville. Elle avait de sérieux ennuis de santé et aurait été assistée insuffisamment. Ceux qui l'ont connue savent que Avounou a contribué largement par son talent au rayonnement du handball féminin congolais. Plaque tournante d'Etoile du Congo et des Diables-Rouges de la génération ayant succédé aux Nicole Oba, Koulinka et Makouala notamment, Mady avait des coups de reins déroutants et éblouissait spectateurs, sportifs, techniciens et hommes de presse. Intelligente, elle avait aussi une étonnante dextérité.

Hortense a été conduite à sa dernière demeure, au cimetière du centre-ville, le mardi 24 mai.

Quant à Jean-Pierre Boungou ''Carara'', la mort l'a surpris à Londres (Angleterre) où il résidait depuis 1997. Un des pionniers du cyclisme congolais. C'était avant l'indépendance. On l'a applaudi sur les routes brazzavilloises et ponténégrines avant les Nzalamouana ''Sankara'' et consorts. Il fit partie de la première sélection nationale ayant participé à un Tour cycliste international, celui de Côte d'Ivoire en 1956, en compagnie des Niebou, Bassinga, Gouana, Bouanga-Kalou, De Mabindou, etc. Si un gars comme Dominique Fulgence Massamba a donné une personnalité juridique à ce cyclisme, Boungou ''Carara'' en fut l'inamovible directeur technique après avoir rangé sa bécane. Un homme de caractère.

Le corps de Jean-Pierre Boungou ''Carara'' sera rapatrié dans son pays natal, où il sera inhumé dans les prochains jours.

Aux parents de ces deux anciens sportifs disparus, La Semaine Africaine adresse ses sincères condoléances.

G.-S.M.

FOOTBALL

1620 minutes d'invincibilité soufflées en quelques minutes !

Le leader, AS Otohô, était invaincu depuis 18 journées, soit 1620 minutes de jeu. Une longévité à laquelle le CARA a mis fin samedi 29 mai dernier au Stade Massamba-Débat. C'est l'événement du début de la 19e journée du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo.

L'invincibilité de l'AS Otohô était source de beaucoup d'agacement chez les entraîneurs. Mais le leader incontesté a fini par succomber à l'usure d'un leadership qu'il tient à conserver contre vents et marées. Il aurait dû se contenter d'un match nul à défaut d'un succès. Mais les poulains du président Raoul Maixent Ominga sont passés à côté. On comprend. Ils n'ont pu stopper les Aiglons stimulés par le but d'Elenga-Kanga, soixante-dix-huit minutes après le coup d'envoi. La marque a ensuite évolué avec le second but aiglon, signé Destin Malanda (90e +2). Et le marquoir n'a plus bougé. Score final: 2-0.

C'est un brutal retour sur terre pour l'AS Otohô. Fin de rêve? Non! L'équipe d'Oyo demeure un solide leader et peut même se permettre de déclarer forfait pendant quelques journées. Mais déclarer forfait n'étant pas sportif, l'AS Otohô livrera tous ses matches.

Duel aérien lors de Diables-Noirs-Etoile du Congo

Peu avant cette surprise, Patronage Sainte-Anne a fait dérailler le train des Cheminots sur la même pelouse, et sur le score identique: 2-0.

Dimanche 30 mai, le derby Diables-Noirs-Etoile du Congo n'a pas tenu ses promesses. Il s'est soldé sur un score nul vierge (0-0).

Auparavant, le public avait eu droit à une partie pas emballante non plus, mais qui a tourné sur l'offensive, entre FC Kondzo et RCB. Une offensive fertile en buts: 4-4. Huit buts, au total. C'est impressionnant.

L'après-midi du même dimanche a débouché sur un match nul (0-0) entre Nico-Nicoyé et AC Léopards de Dolisie, au Stade Municipal de Pointe-Noire. Et au moment où le journal était sous presse se disputaient les deux dernières confrontations de la dix-neuvième journée.

G.-S.M.

Rappel des résultats

17e journée: AS Cheminots-RCB (7-0), V.Club-Mokanda-AS Otohô (1-2), FC Kondzo-Inter Club (1-2), Diables-Noirs-Nico-Nicoyé (3-3), AC Léopards-FC Nathalys (3-0), JST-Etoile du Congo (1-0), CARA-Patronage Sainte-Anne (0-1).

18e journée: CARA-Nico-Nicoyé (0-0), Inter Club-FC Nathalys (2-0), V.Club-Mokanda-AS Cheminots (1-0), AC Léopards-AS Otohô (0-0), RCB-Etoile du Congo (2-3), Diables-Noirs-JST (3-0).

19e journée: Patronage Sainte-Anne-AS Cheminots (2-0), CARA-AS Otohô (2-0), FC Kondzo-RCB (4-4), Etoile du Congo-Diables-Noirs (0-0), Nico-Nicoyé-AC Léopards (0-0).

FOOT EUROPÉEN

Chelsea s'offre son deuxième sacre

La finale de la Ligue européenne des champions a été remportée samedi 29 mai dernier à Istambul par Chelsea aux dépens de Manchester City (1-0). C'est le deuxième sacre du club londonien en C1, après celui de 2012.

SCRABBLE

Le Congo, pas minable à Dakar

Du 16 au 23 mai dernier, le Congo a pris part à la cinquième édition des Championnats d'Afrique francophone de scrabble qui se sont déroulés à Dakar, au Sénégal. Si la compétition a été remportée par le Cameroun, le Congo n'a pas fait piètre figure, bien au contraire. Sa délégation est rentrée au bercail avec trois médailles.

Ces championnats ont réuni 92 scrabbleurs provenant de 10 pays d'Afrique francophone (Sénégal, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Togo, Congo, Mauritanie et Mali).

A souligner : les cinq Congolais participants, des accrocs véritables, ont financé leur déplacement sur fonds propres.

Le tournoi s'est joué en 14 rondes, suivie de demi-finales. Dans la catégorie Duplicate, l'Elite a eu droit à 7 manches et 2 minutes par coup. Quant aux épreuves de blitz et par paires, elles se sont disputées en 4 manches.

Les Diables-Rouges de la discipline ont su tirer leur épingle du jeu. Le vétéran congolais Kevin Soki, sociétaire du club Soudeur de Bacongo, a arraché avec brio la médaille de bronze du Duplicate Elite, une des épreuves majeures du scrabble.

Au scrabble classique, le meilleur joueur du Congo et multiple médaillé africain, Cyrille Tchicaya de Pointe-Noire, a raté de peu la médaille d'or. Battu en finale par le Camerounais Yannick Fonkeu, il a ainsi remporté la médaille d'argent. Il a aussi dans sa besace la médaille de bronze du défi africain ou mort subite, une épreuve dont Tchicaya détenait la médaille d'or lors de la précédente édition organisée à Brazzaville en 2019.

Les cinq scrabbleurs

Pour la petite histoire, la Fédération congolaise de scrabble, affiliée au ministère de la Culture et des arts existe depuis 1996. Elle est dirigée par Edson Ikouadjo depuis 2017. En cinq ans d'existence, le palmarès international des Diables-Rouges est honorable : vice-champion d'Afrique en 2018 au Mali; Champion d'Afrique de scrabble classique en 2020; vice-champion d'Afrique classique et 2 médailles de bronze en Elite et Défi africain en 2021 à Dakar.

Les dirigeants du bureau exécutif fédéral lancent un appel aux responsables nationaux et aux personnes de bonne volonté pour soutenir leur discipline qui est, à la fois, un facteur de cohésion, un vecteur de bonnes valeurs, un loisir sain, un outil pédagogique ludique pour les jeunes écoliers. Un vrai sport cérébral.

Equateur Denis NGUIMBI (de retour de Dakar)